

# **La position du canton du Jura dans son contexte territorial : structures et dynamiques**

ANTONIO CUNHA  
JEAN-FRANÇOIS BOTH  
PATRICK RERAT  
EVA TORTELLI

Institut de géographie  
Faculté des lettres et sciences humaines  
Université de Neuchâtel

Avril 2000

## Table des matières :

1.	INTRODUCTION .....	5
2.	LA POSITION DU CANTON DU JURA DANS LE CONTEXTE TERRITORIAL HELVÉTIQUE .....	5
	• <i>Centralité</i> .....	7
	• <i>Charge fiscale</i> .....	8
	• <i>Structure économique : valeur ajoutée</i> .....	8
	• <i>Evolution de l'emploi</i> .....	9
3.	LA POSITION DU CANTON DU JURA DANS SON CONTEXTE RÉGIONAL: CENTRALITÉ ET CHAMPS D'INFLUENCE .....	9
3.1	Qualification, niveau de centralité et revenus : l'échelle cantonale .....	10
3.2	Qualification, niveau de centralité et revenus : l'échelle des districts .....	12
	• <i>Services aux entreprises et services de distribution</i> .....	13
	• <i>Services sociaux et services personnels</i> .....	14
	• <i>Statuts socio-professionnels et niveaux de formation</i> .....	15
	• <i>Revenu</i> .....	16
	• <i>Centralité et périphéricité</i> .....	16
	• <i>Evolution démographique et économique</i> .....	21
3.3	La pendularité en direction des cantons limitrophes: articulation au contexte régional .....	22
4.	ELÉMENTS DE SYNTHÈSE.....	35

## Table des cartes :

<i>Cartes 3.1 et 3.2 : Indice de centralité et population résidante, 1970-1990</i> .....	17
<i>Cartes 3.3 et 3.4 : Emplois manufacturiers et tertiaires, 1985-1995 et dynamisme démo-économique</i> .....	19
<i>Cartes 3.5 et 3.6 : Pendulaires vers le canton de Berne , 1990</i> .....	23
<i>Cartes 3.7 et 3.8 : Pendulaires vers le canton de Bâle-Campagne , 1990</i> .....	25
<i>Cartes 3.9 et 3.10 : Pendulaires vers le canton de Bâle-Ville , 1990</i> .....	27
<i>Cartes 3.11 et 3.12 : Pendulaires vers le canton de Soleure, 1990</i> .....	29
<i>Cartes 3.13 et 3.14 : Pendulaires vers le canton de Neuchâtel, 1990</i> .....	31
<i>Cartes 3.15 et 3.16 : Pendulaires : destination principale, 1990</i> .....	33

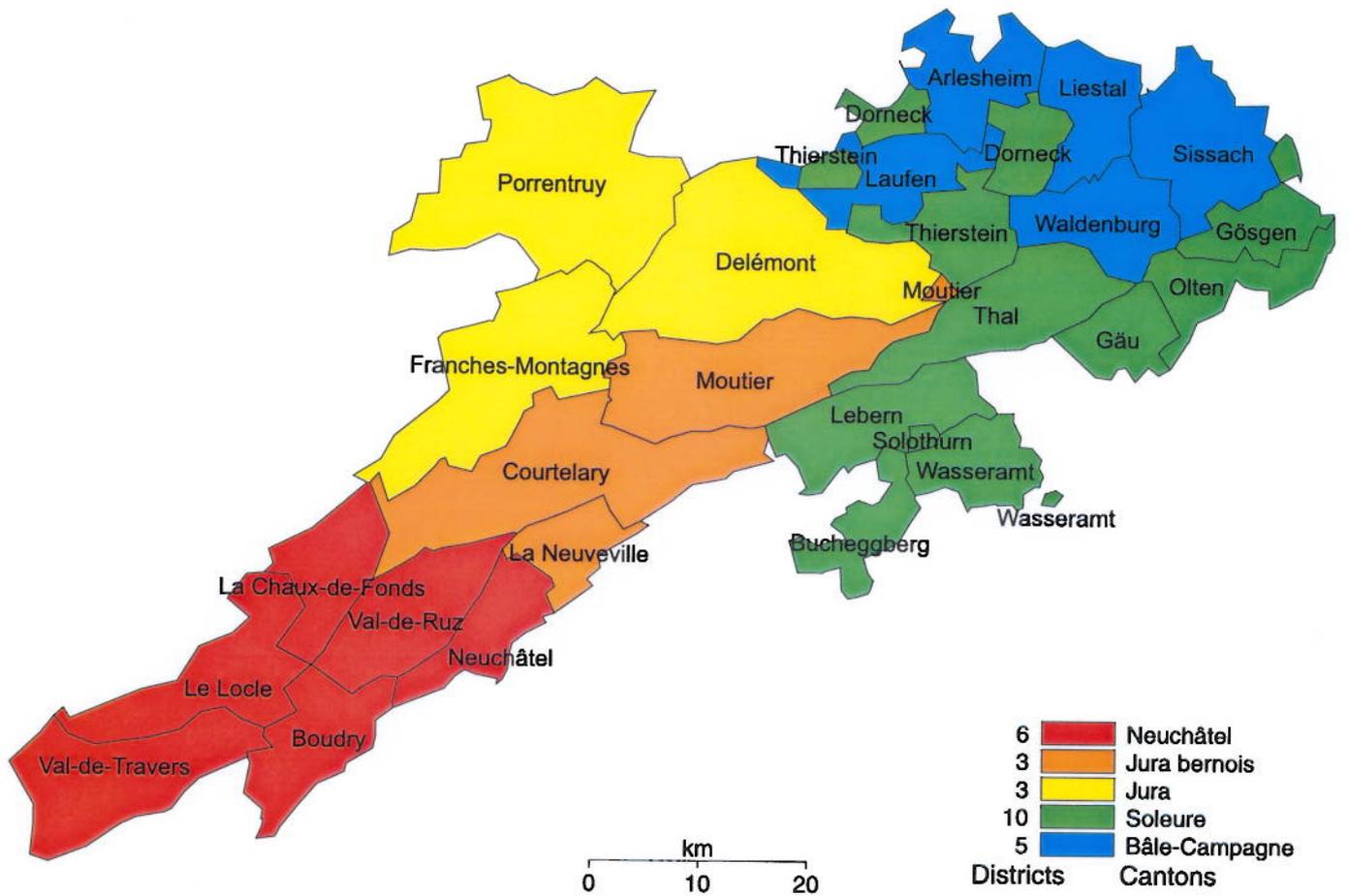
## Table des graphiques :

<i>Graphique 1: La position du canton du Jura dans le contexte intercantonal: quelques indicateurs, 1990, 1995</i> .....	6
<i>Graphique 2: Evolution du revenu par habitant en Suisse et dans le canton du Jura (1990-1995)</i> .....	7
<i>Graphique 3: La position du canton du Jura dans le contexte intercantonal: indice synthétique, 1995</i> .....	8
<i>Graphique 4: La position du canton du Jura dans le contexte régional: quelques indicateurs, 1990, 1995</i> .....	10
<i>Graphique 5 : Indicateur de centralité et indicateur de périphéricité</i> .....	11
<i>Graphique 6 : Indicateur de centralité et indice de localisation du revenu par habitant (cantons)</i> .....	12
<i>Graphique 7 : La position du district de Delémont dans le contexte régional: quelques indicateurs, 1990, 1995</i> .....	13
<i>Graphique 8 : La position du district des Franches-Montagnes dans le contexte régional: quelques indicateurs, 1990, 1995</i> .....	14
<i>Graphique 9 : La position du district de Porrentruy dans le contexte régional: quelques indicateurs, 1990, 1995</i> .....	15
<i>Graphique 10 : Indicateur de centralité (districts)</i> .....	21

Faint, illegible text in the upper section of the page, possibly bleed-through from the reverse side.

Faint, illegible text in the lower section of the page, possibly bleed-through from the reverse side.

# NOM DES DISTRICTS





## 1. Introduction

Le développement du canton du Jura est lié à l'évolution d'une économie suisse fortement ouverte sur l'extérieur. Il est appelé inévitablement à se repositionner face aux dynamiques à l'œuvre dans l'ensemble du territoire suisse, dans un contexte de globalisation des relations économiques.

Il semble raisonnable de penser que l'avenir du canton se trouve soumis à des pressions fortes, au premier rang desquelles figure l'incidence, d'une part, de son intégration dans l'organisation d'un territoire suisse qui se métropolise et, d'autre part, de son insertion dans les courants d'échanges extérieurs.

Notre travail vise à déterminer la position du canton du Jura dans l'économie helvétique et dans un contexte régional, c'est-à-dire son potentiel économique de renouvellement et de compétitivité. Trois notions fondamentales en analyse spatiale trouvent ici leur expression : la hiérarchie des espaces qui repose sur les niveaux de qualification des activités et sur la densité et les caractéristiques des régions; la différence des spécialisations économiques qui fonde leur complémentarité; la diversité des dynamiques qui caractérise les processus de territorialisation à l'œuvre.

Le thème abordé dans ce chapitre est celui du positionnement du territoire jurassien face à l'extérieur. Deux démarches complémentaires peuvent nourrir la réflexion sur les indicateurs territoriaux permettant d'évaluer les évolutions en cours :

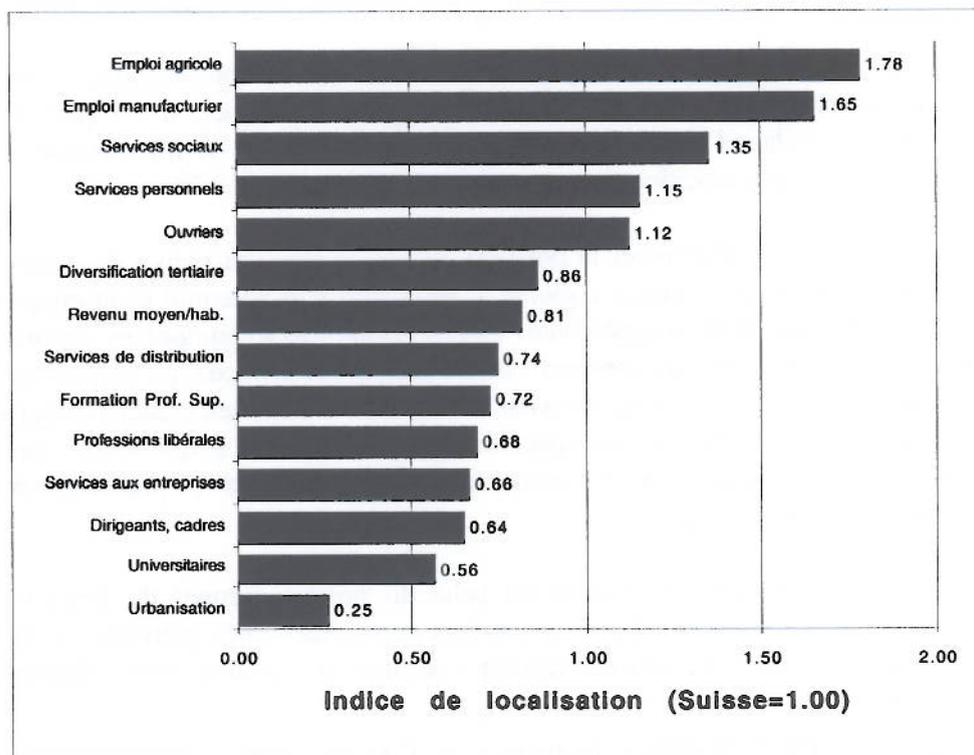
- identifier les principales tendances à l'œuvre dans l'environnement helvétique;
- positionner le territoire jurassien et son évolution récente dans le contexte régional de l'Arc jurassien.

L'étude doit répondre à deux questions principales : Quel est le positionnement du canton du Jura et des districts qui le composent par rapport à l'économie intercantonale, et plus spécifiquement à celle de l'Arc jurassien ? Cette position tend-elle à se dégrader ou, au contraire, à se renforcer ?

## 2. La position du canton du Jura dans le contexte territorial helvétique

En 1999, la population jurassienne représente 0.97% de la population suisse alors que la surface cantonale équivaut à 2% du territoire national. Entre 1900 et 1990, alors que la population du pays doublait, celle du canton n'a augmenté que de 15%. Une typologie des cantons fondée sur le poids de leur population et sur leur taux de croissance démographique à long terme fait ainsi apparaître le Jura comme un petit canton à faible dynamisme démographique.

Une analyse de quelques indicateurs structurels confirme la situation défavorable du Jura. Le graphique 1 enregistre la position du canton indexée par une série d'indices de localisation relatifs aux structures sociales et économiques et aux niveaux de formation. Chaque indicateur permet de situer le canton du Jura par rapport au profil moyen suisse représenté ici par la valeur unitaire.



Graphique 1: *La position du canton du Jura dans le contexte intercantonal: quelques indicateurs, 1990, 1995*

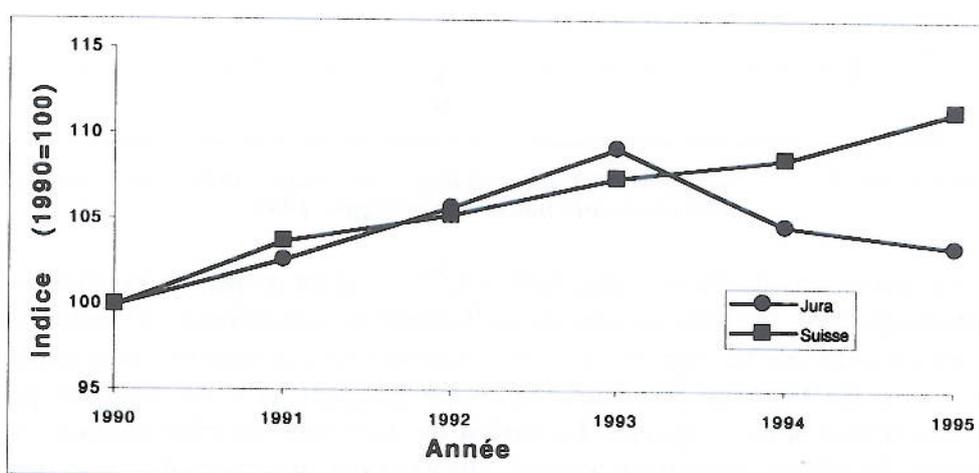
Les indices de localisation font apparaître la spécialisation du canton du Jura dans les secteurs agricole et manufacturier. La part de l'emploi du canton dans le secteur primaire est 1.78 fois plus élevée que dans l'ensemble du pays. Parallèlement, la tradition industrielle du Jura reste manifeste, puisque la proportion d'emplois manufacturiers est de 65% supérieure à la moyenne nationale.

Le poids des services sociaux (+35%) et des services personnels (+15%) dans le tertiaire jurassien est plus élevé que dans l'ensemble du pays. Les autres types de services sont au contraire sous-représentés : -26% pour les services de distribution et -34% pour les services aux entreprises. La structure de ce secteur économique est moins diversifiée que dans l'ensemble du pays, comme l'atteste l'indice de diversification du tertiaire (0.86).

Le canton se caractérise par une structure de l'emploi dans laquelle les ouvriers sont davantage présents qu'ailleurs en Suisse. En revanche, les statuts socioprofessionnels supérieurs (dirigeants et cadres ainsi que professions libérales) y sont sous-représentés. Il en est de même pour les niveaux de

formation les plus élevés. Les proportions d'universitaires et de personnes bénéficiant d'une formation professionnelle supérieure sont situées sous la moyenne (respectivement -44% et -28%).

Ces éléments ont une incidence sur le revenu moyen par habitant. Pour cet indicateur de prospérité économique, qui inclut le revenu des indépendants, l'épargne des entreprises, les revenus de la propriété et le revenu des salariés, le canton du Jura se situe 21% au dessous de la moyenne nationale. Il est à préciser que le canton, avec un taux de croissance annuel moyen de cet indicateur de 3.8% entre 1980 et 1995, n'est pas parvenu à combler son retard par rapport aux autres cantons (+4,5%). De plus, le graphique 2 montre que l'évolution du revenu par habitant a connu une phase négative de 1993 à 1995. Si la croissance est régulière à l'échelle nationale pendant la période représentée, cette tendance s'est infléchie dans le canton du Jura en 1993.

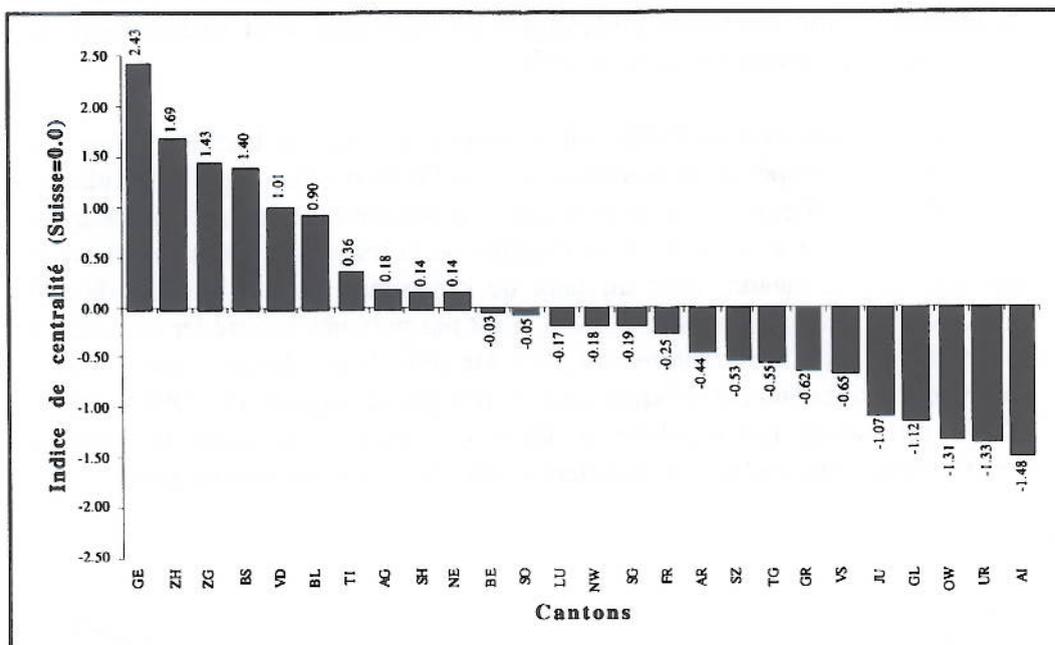


Graphique 2: Evolution du revenu par habitant en Suisse et dans le canton du Jura (1990-1995)

Enfin, notons que le taux d'urbanisation reste encore largement inférieur à celui enregistré dans l'ensemble des cantons puisque seule la ville de Delémont dépasse le seuil des 10'000 habitants, critère retenu par l'Office fédéral de la statistique. La densité de population (82 hab./km<sup>2</sup>) est également plus faible que la moyenne suisse (172 hab./km<sup>2</sup>).

#### • Centralité

Un indice synthétique fondé sur ces indicateurs donne la position du Jura sur une échelle mesurant le degré de centralité de chaque canton. Le graphique 3 représente les valeurs standardisées de cet indice mesurant à la fois le degré d'urbanisation, le revenu moyen par habitant, les spécialisations économiques et le degré de qualification du travail. A -1.07 écart-type de la moyenne suisse (0.0), le canton du Jura arrive en fin de classement aux côtés de Glaris, Obwald, Uri et Appenzell Rhodes intérieures.



Graphique 3: La position du canton du Jura dans le contexte intercantonal: indice synthétique, 1995

Sa position structurelle est donc faible (22<sup>ème</sup> rang) en termes de potentiel de développement. De plus, à cause de sa localisation périphérique, le canton du Jura est excentré par rapport aux zones centrales et aux régions dynamiques du pays. Ce handicap est d'autant plus préoccupant qu'il ne bénéficie pas d'une accessibilité de qualité. Le canton du Jura reste en effet toujours en marge du réseau autoroutier national, situation qui ne sera palliée que dans quelques années avec le raccordement au Plateau suisse par la Transjurane, et avec son prolongement en direction de la France.

- **Charge fiscale**

D'autres indicateurs qui n'entrent pas en ligne de compte dans la construction de l'indice synthétique de centralité fournissent des enseignements qui abondent dans le sens des conclusions précédentes. C'est le cas, par exemple, de la charge fiscale globale, calculée par l'administration fédérale des contributions sur la base des charges cantonales grevant le revenu et la fortune des personnes physiques, le bénéfice net et le capital des sociétés anonymes ainsi que les véhicules à moteur. Cet indice donne la position respective de chaque canton quant à son attractivité fiscale, important facteur en matière de localisation des entreprises et de création d'emplois. En 1995, la valeur jurassienne de cet indice est de 1.27, ce qui correspond à la charge fiscale globale cantonale la plus élevée. Le canton du Jura n'est ainsi que peu attractif en matière de fiscalité.

- **Structure économique : valeur ajoutée**

L'indice de la structure économique est obtenu en comparant deux dotations cantonales par rapport au profil suisse. La première, considérée comme source de compétitivité, porte sur le pourcentage d'entreprises à forte productivité

dans l'ensemble des établissements cantonaux. L'autre, construite sur le même principe, se réfère aux entreprises à productivité faible. Cet écart est négatif pour le Jura, ce qui signifie que le canton dégage un surplus de secteurs à faible valeur ajoutée. Sa situation s'est même dégradée ces dernières années : -4.76% (13<sup>ème</sup> rang) en 1985 et -6.1% (19<sup>ème</sup> rang) en 1995.

- **Evolution de l'emploi**

Il est également intéressant d'étudier l'évolution du volume d'emplois et de déterminer le comportement du canton du Jura lors de la dernière période censitaire. Du point de vue conjoncturel, deux phases sont à distinguer : la première (1985-1991) s'inscrit dans une situation de croissance économique alors que la deuxième (1991-1995) est caractérisée par la récession de l'économie suisse.

Durant la période 1985-1991, le canton du Jura est parvenu à combler une partie du retard qu'il accusait en regard des autres cantons. Ainsi, l'augmentation du nombre d'emplois à plein temps dans le secteur industriel a atteint 11.5% alors qu'elle n'était que de 1.9% à l'échelle nationale. L'évolution dans le secteur tertiaire est également positive mais l'écart entre les deux taux de croissance des emplois à plein temps est moins important (+14.3% pour le Jura; +12.1 pour la Suisse). Le dynamisme du canton s'est également vérifié avec la croissance des services supérieurs (+39.4% contre +28.1% pour l'ensemble des cantons).

La deuxième phase correspond à une période de crise économique qui s'est répercutée sur le nombre d'emplois tant au niveau national qu'à l'échelle du canton du Jura. Toutefois, l'évolution de l'emploi a été davantage défavorable pour le Jura que pour l'ensemble des cantons. Un recul plus fort a été constaté dans le secteur industriel (-17.0% dans le Jura ; -13.4% en Suisse), dans le tertiaire (-4.4% ; -3.4%) ainsi que dans le domaine des services supérieurs (-10.0% ; -0.1%).

Le bilan de cette période censitaire se caractérise par un phénomène de désindustrialisation qui a touché de manière moins importante le Jura (-7.5%) que la Suisse (-11.7%). Parallèlement, nous observons la tertiairisation de l'économie, les emplois à plein temps dans ce secteur augmentant de 9.3% dans le Jura et de 8.3% en Suisse. Toutefois, la croissance des services supérieurs se révèle être moins forte dans le Jura (+25.5%) qu'à l'échelle nationale (+28%).

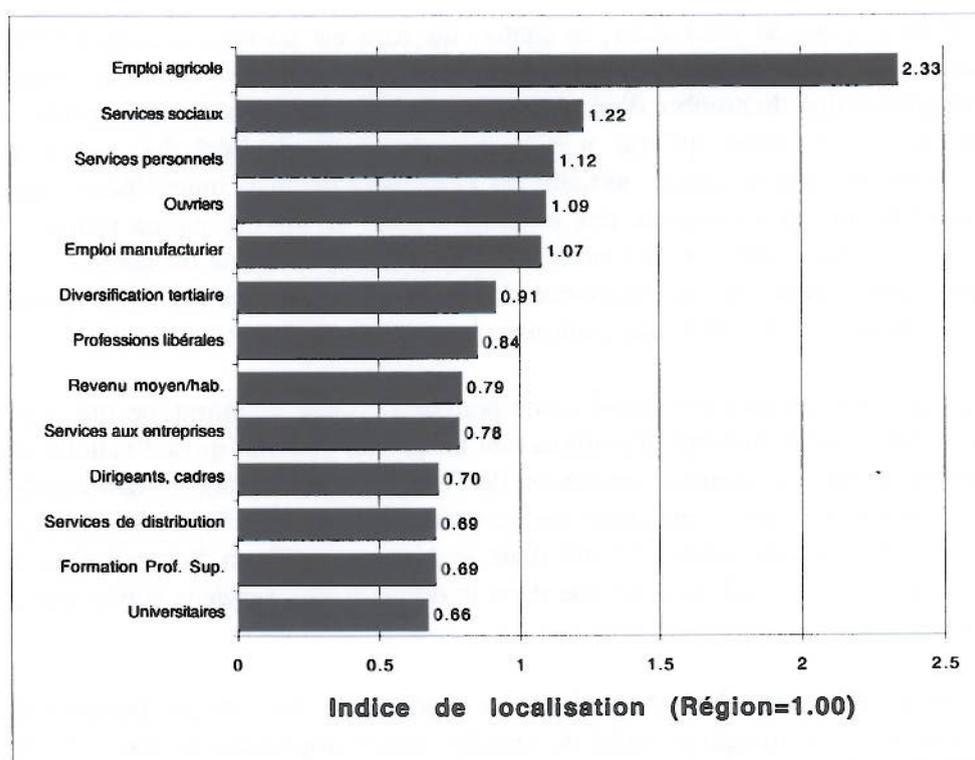
### **3. La position du canton du Jura dans son contexte régional: centralité et champs d'influence**

Ce chapitre a pour but d'étudier le contexte régional dans lequel se situe le canton du Jura. En premier lieu, nous nous proposons d'analyser la position occupée par le Jura selon les indicateurs employés dans la section précédente. Le référentiel ici n'est plus la Suisse dans son ensemble mais les régions limitrophes. L'analyse sera effectuée dans un premier temps au niveau cantonal : la position des cantons de Bâle-Campagne, Soleure, Neuchâtel et le

Jura bernois, composé des trois districts francophones du canton de Berne, sera comparée à celle du canton du Jura. Dans un second temps, ces résultats seront affinés au niveau des districts de ces cinq cantons. Enfin, nous examinerons les flux de pendulaires en direction des cantons attenants.

### 3.1 Qualification, niveau de centralité et revenus : l'échelle cantonale

Précisons en préambule que les enseignements obtenus grâce à la comparaison du canton au contexte national et à son environnement régional se recoupent et sont quelque peu redondants. Les indicateurs représentés dans le graphique suivant permettent de positionner le canton du Jura par rapport au profil moyen régional qui équivaut à la valeur unitaire.



Graphique 4: *La position du canton du Jura dans le contexte régional: quelques indicateurs, 1990, 1995*

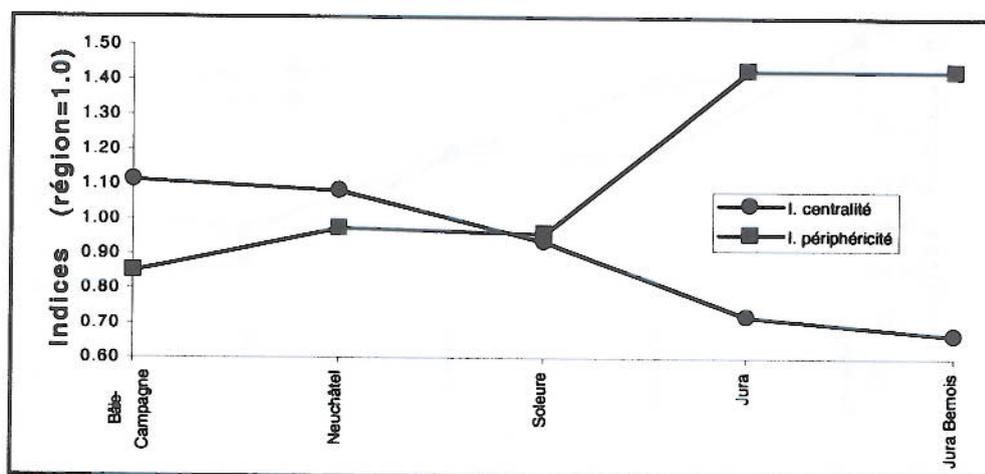
La spécialisation du canton du Jura dans les secteurs agricole et manufacturier ressort à nouveau. Toutefois, avec un indice de localisation de 2.33, la part de l'emploi du canton dans le secteur primaire est encore plus prononcée en regard des cantons limitrophes. A l'inverse, la proportion d'emplois manufacturiers n'est supérieure que de 7% à la moyenne régionale alors que l'écart à la moyenne nationale s'élève à 65%.

Deux indices synthétiques basés sur un ensemble d'indicateurs de potentiel économique nous permettent d'affiner l'analyse et de préciser la position du Jura sur une échelle mesurant son degré de centralité économique et de périphéricité par rapport aux cantons limitrophes.

A ce niveau de l'analyse, l'indice de centralité est élaboré en pondérant de manière égale les indices de localisation de trois variables particulièrement significatives : les personnes au bénéfice d'une formation professionnelle supérieure ou universitaire, les cadres, dirigeants et professions libérales ainsi que le volume d'emplois dans les services aux entreprises.

Dans la même perspective, il est possible d'envisager l'élaboration d'un indice de périphéricité. Celui-ci est construit à partir des indices de localisation suivants: emplois dans les services personnels, ouvriers et travailleurs non qualifiés, emplois dans le secteur manufacturier et emplois dans l'agriculture. La combinatoire de cet ensemble d'indices traduit la présence d'activités agricoles et industrielles et d'un travail généralement moins qualifié.

Le graphique suivant permet de visualiser la position de chacun des cantons selon ces deux indices.



Graphique 5 : Indicateur de centralité et indicateur de périphéricité

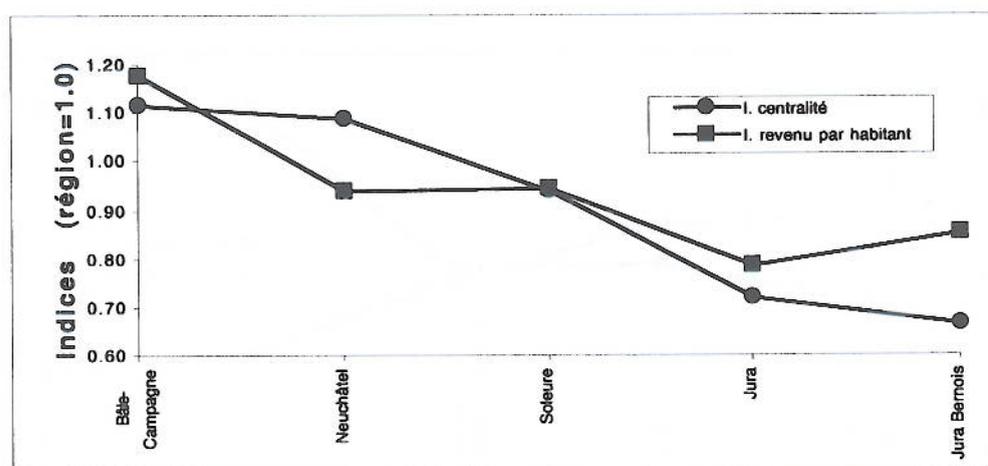
Les deux indicateurs synthétiques sont fortement et négativement corrélés ( $R^2=0.92$ ): lorsque l'indicateur de centralité augmente, l'indicateur de périphéricité diminue. Les seuls écarts à cette règle sont l'indice de périphéricité de Neuchâtel (0.98) qui est légèrement supérieur à celui de Soleure (0.96) et le fait que le Jura et le Jura bernois obtiennent une valeur semblable pour ce même indicateur (1.46).

Bâle-Campagne est l'entité qui présente le plus d'attributs de centralité (1.12) et le moins de caractéristiques de périphéricité (0.85). Ce demi-canton tire profit des effets de débordement et de déversement engendrés par le dynamisme et le rayonnement de Bâle-Ville. Ajoutons que si Bâle-Campagne possède l'indice de centralité le plus élevé, cela est dû aux indices de localisation des niveaux de formation (1.19) et des catégories socioprofessionnelles supérieures (1.26), les services aux entreprises étant sous-représentés (0.90). C'est également le canton le moins agricole (0.69) et le moins industriel (0.93) qui entoure le Jura.

Neuchâtel, avec un indice de centralité de 1.09 et un indice de périphéricité de 0.98, se distingue principalement du point de vue de l'implantation des services

aux entreprises (1.20). En troisième position, Soleure apparaît déjà comme ayant une position davantage périphérique (0.96) que centrale (0.94).

L'entité qui ressemble le plus au Jura est le Jura bernois. Ils ont tous les deux un indice de périphéricité très élevé (1.43) et un faible indice de centralité (0.72 et 0.67). En ce qui concerne ce dernier, c'est la localisation des services aux entreprises qui parle en faveur du canton du Jura (0.78 contre 0.58). D'autres critères permettent de différencier ces deux régions. Le Jura est davantage agricole (2.33 contre 2.10) même si dans ces deux entités le secteur primaire est largement surreprésenté. Le Jura bernois apparaît au contraire comme plus industriel (1.25) que le Jura (1.07). Une dernière distinction est à souligner: les services personnels ont un poids plus important dans le Jura bernois (1.19) que dans le canton du Jura (1.12). Les indices de localisation sont très proches pour les autres variables prises en compte.

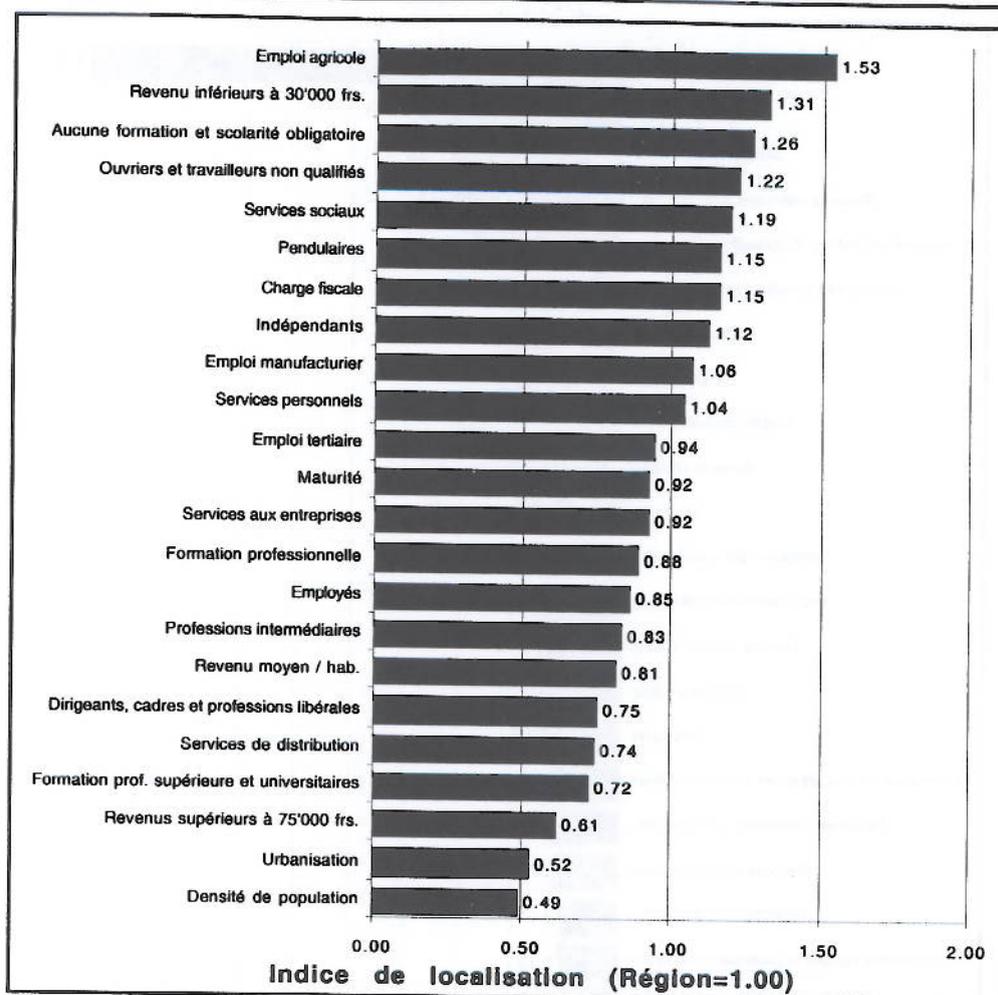


Graphique 6 : Indicateur de centralité et indice de localisation du revenu par habitant (cantons)

Le graphique 6 représente simultanément l'indice de centralité et l'indice du revenu moyen par habitant et met en évidence la corrélation qui existe entre ces deux variables ( $R^2=0.67$ ). Le gradient centre/périphérie se vérifie dans la distribution des revenus même s'il n'est pas parfait. Bâle-Campagne est le seul à se retrouver au-dessus de la moyenne (1.18) alors que Soleure parvient à se hisser à hauteur de Neuchâtel selon ce critère (0.94). Le canton du Jura (0.79) arrive en dernière position puisqu'il est dépassé par le Jura bernois (0.85).

### 3.2 Qualification, niveau de centralité et revenus : l'échelle des districts

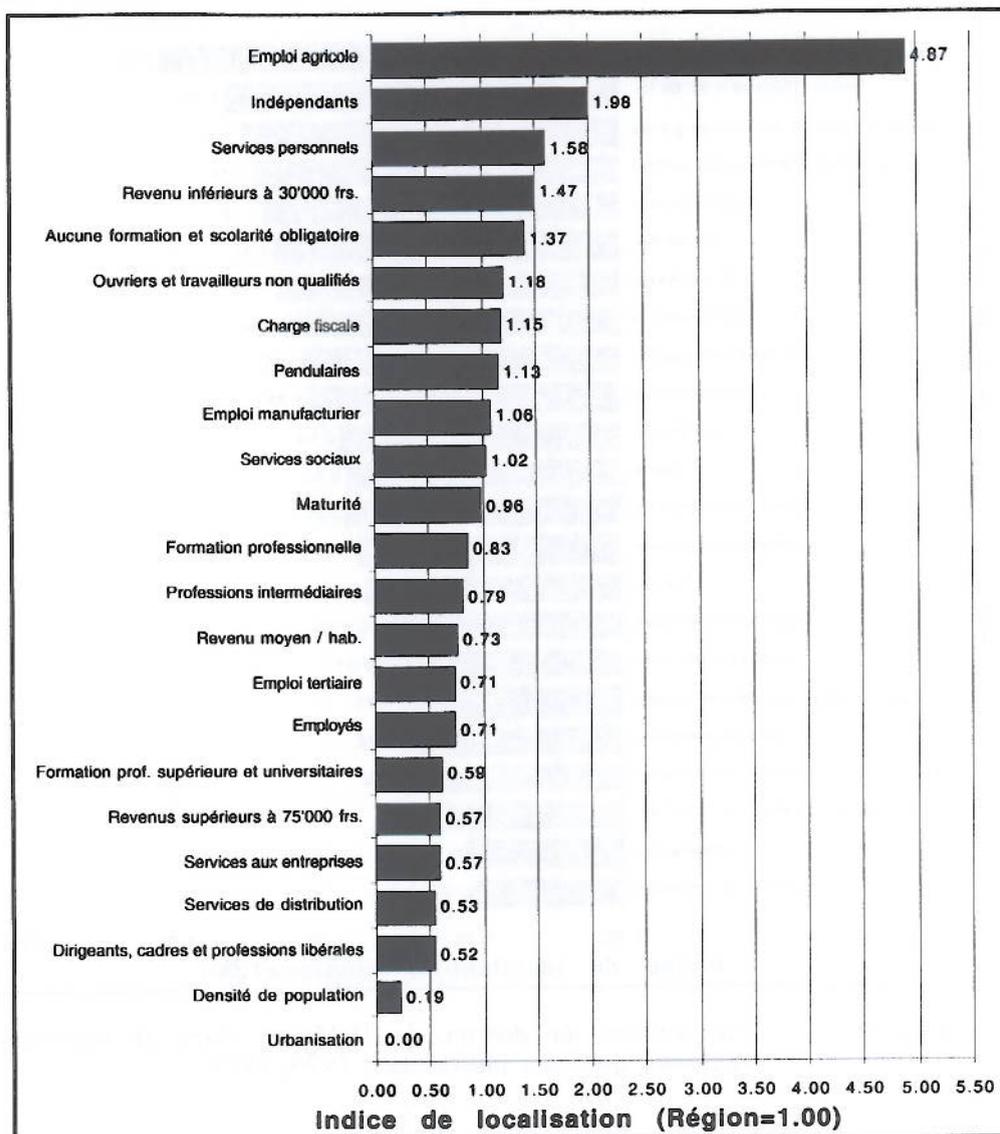
La carte des districts montre le périmètre étudié et les 27 districts retenus pour cette analyse. A cette échelle, on remarque que c'est le district des Franches-Montagnes (indice de 4.87) qui ressort le plus du point de vue de l'emploi agricole, suivi de celui de Porrentruy (2.44) et de Delémont (1.53). En revanche, pour l'emploi manufacturier, les trois districts ne sont que peu différenciés.



Graphique 7 : La position du district de Delémont dans le contexte régional: quelques indicateurs, 1990, 1995

- **Services aux entreprises et services de distribution**

Comme nous avons déjà eu l'occasion de le constater, l'indice de diversification du tertiaire (0.91) du canton du Jura est inférieur à la moyenne, ce qui atteste de la structure peu diversifiée de ce secteur économique. Globalement, les services de distribution (-31%) et les services aux entreprises (-22%) sont sous-représentés dans le canton du Jura par rapport à la moyenne régionale. L'analyse par district montre que le district de Delémont se situe lui-même au-dessous de la moyenne régionale pour ces deux types de services (-8% pour les services aux entreprises et -26% pour les services de distribution) ; quant aux districts de Porrentruy et des Franches-Montagnes, ils obtiennent, comme on peut s'y attendre, des résultats bien moins élevés pour ces deux indicateurs (Porrentruy : 0.64 et 0.68 respectivement pour les services aux entreprises et les services de distribution ; Franches-Montagnes : 0.57 et 0.53).



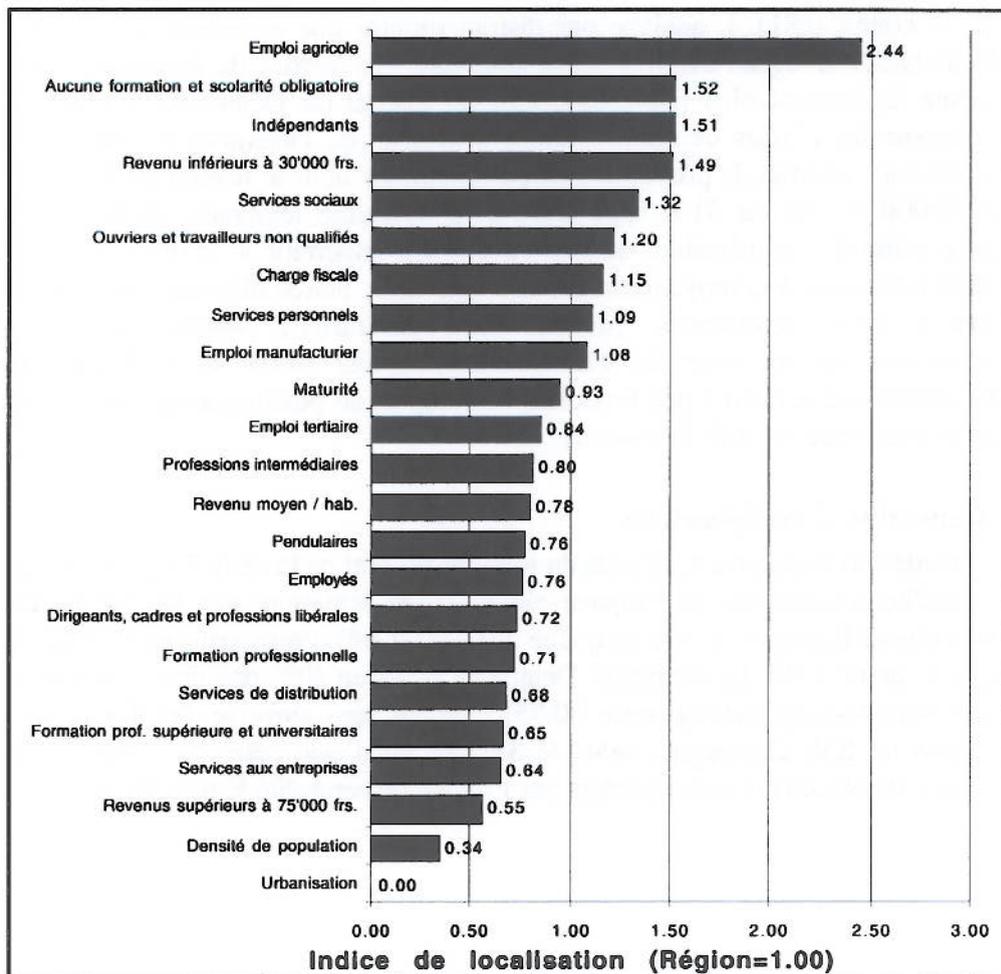
Graphique 8 : La position du district des Franches-Montagnes dans le contexte régional: quelques indicateurs, 1990, 1995

- **Services sociaux et services personnels**

Inversement, le poids des services sociaux (+22%) et des services personnels (+12%) dans le tertiaire jurassien est plus élevé que dans les cantons voisins. Et l'analyse par district montre que ce sont les districts des Franches-Montagnes et de Porrentruy qui obtiennent les valeurs les plus élevées : le premier principalement pour les services personnels (1.58), alors qu'il est très proche de la moyenne régionale pour les services sociaux ; le second obtient une valeur nettement plus élevée pour les services sociaux (+32%) et il est relativement proche de la moyenne pour les services personnels (+10%). En ce qui concerne le district de Delémont, on peut noter qu'il obtient lui aussi des valeurs relativement élevées : +19% pour les services sociaux et une valeur très proche de la moyenne régionale (+4%) pour les services personnels.

- **Statuts socio-professionnels et niveaux de formation**

Du point de vue des statuts socioprofessionnels, les ouvriers sont surreprésentés (1.09) contrairement aux catégories supérieures (dirigeants et cadres ainsi que professions libérales) qui sont sous-représentées. Les différentiels par rapport au contexte régional sont toutefois de moindre ampleur en comparaison des écarts constatés avec les valeurs nationales. L'analyse par district permet de préciser que pour les indépendants, le district de Delémont ressort nettement moins fortement que les deux autres (+12% par rapport à +98% pour les Franches-Montagnes et +51% pour celui de Porrentruy). Ces résultats sont peu surprenants vu ce qui a été observé pour l'emploi dans le secteur primaire. En ce qui concerne les dirigeants, cadres et professions libérales, l'analyse par district nous montre par ailleurs que si le district de Delémont obtient une valeur supérieure aux deux autres districts (0.75 contre 0.72 pour le district de Porrentruy et 0.52 pour le district des Franches-Montagnes), son indice reste néanmoins fortement en dessous de la valeur régionale.



Graphique 9 : *La position du district de Porrentruy dans le contexte régional: quelques indicateurs, 1990, 1995*

En ce qui concerne les niveaux de formation, au niveau cantonal, la proportion d'universitaires et de personnes bénéficiant d'une formation professionnelle

supérieure est à nouveau située nettement en dessous de la moyenne régionale (respectivement -34% et -31%). L'analyse par district nous permet de relever une grande différence entre le district de Delémont et celui de Porrentruy en ce qui concerne la proportion de personnes n'ayant aucune formation ou ayant suivi uniquement la scolarité obligatoire : dans tous les districts jurassiens, cette catégorie est sur-représentée, mais bien moins fortement dans le district de Delémont que dans les deux autres (Delémont : 1.26, Porrentruy : 1.52, Franches-Montagnes : 1.37). En termes de proportion de personnes ayant suivi une formation professionnelle supérieure ou universitaire, le district de Delémont est en tête des districts jurassiens, tout en ayant une valeur faible par rapport à la moyenne régionale (0.72 contre 0.65 pour Porrentruy et 0.59 pour les Franches-Montagnes).

- **Revenu**

Ces éléments influent sur la prospérité économique du canton reflétée par le revenu par habitant. L'écart de la valeur jurassienne par rapport à celle des régions attenantes ou de l'ensemble des cantons ne varie que modérément (0.79 contre 0.81). L'analyse par district montre que le revenu moyen des Franches-Montagnes est plus faible que celui du district de Porrentruy, lui-même légèrement plus faible que celui du district de Delémont. En ce qui concerne les classes de contribuables, le district de Delémont se positionne assez mal : en effet, la proportion de contribuables dont le revenu est inférieur à 30'000 fr. est de 31% supérieure à la moyenne régionale, alors que la proportion de contribuables dont le revenu est supérieur à 75'000 fr. est de 39% inférieure à la moyenne régionale. Les deux autres districts sont encore moins bien positionnés (district de Porrentruy : +49% et -45% respectivement, et, pour les Franches-Montagnes, +47% et -43%). On remarque que le district des Franches-Montagnes se positionne un peu mieux à cet égard que celui de Porrentruy.

- **Centralité et périphéricité**

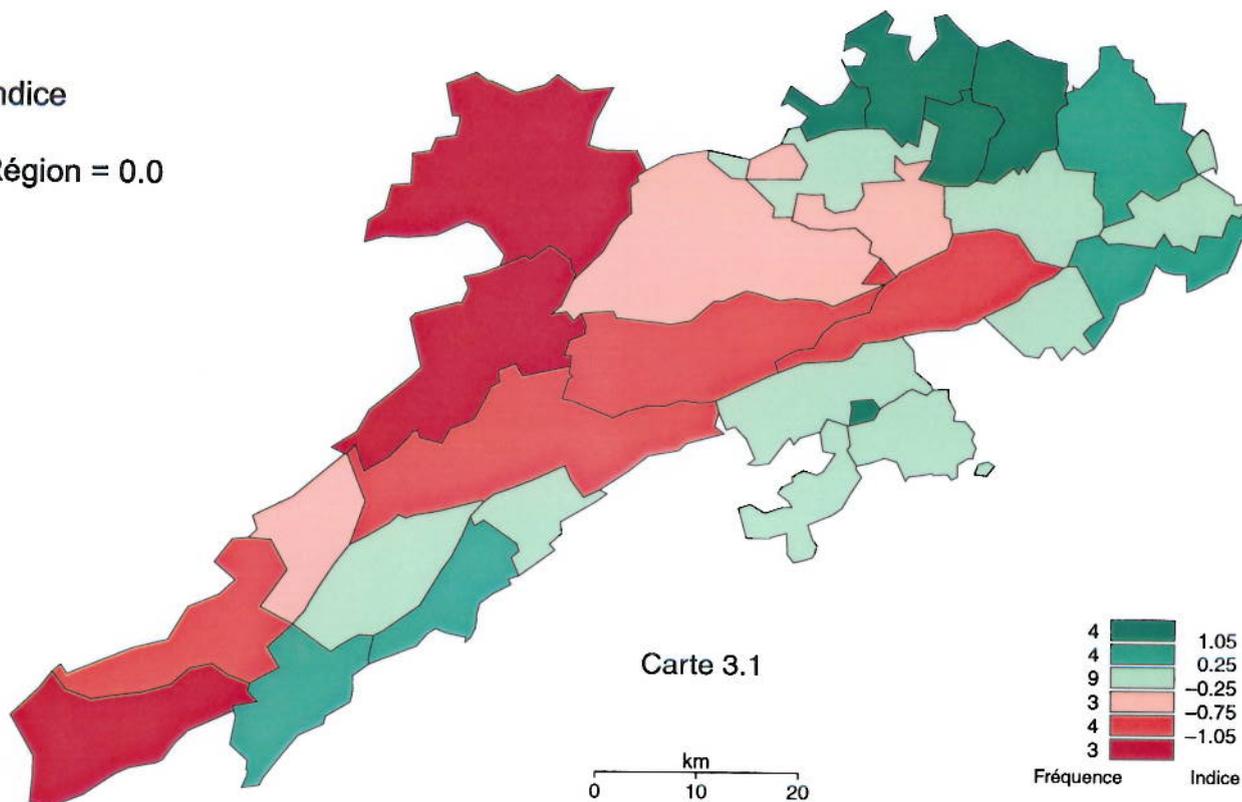
Considérons maintenant, à l'aide du graphique 10 et de la carte 3.1, l'indice de centralité des districts de l'espace régional. On remarque que le district des Franches-Montagnes arrive en queue de liste (-1.64). Porrentruy ne le précède que de peu (-1.29). Le district de Delémont arrive en 20<sup>ème</sup> position et se trouve bien sous la moyenne régionale (-0.75). Ce sont, sans surprise, les districts du canton de Bâle-Campagne, celui de Soleure ainsi que ceux du "Bas" du canton de Neuchâtel qui ressortent par l'indice de centralité le plus élevé.

# INDICE DE CENTRALITE ET POPULATION RESIDANTE, 1970-1990

## INDICE DE CENTRALITE

Indice

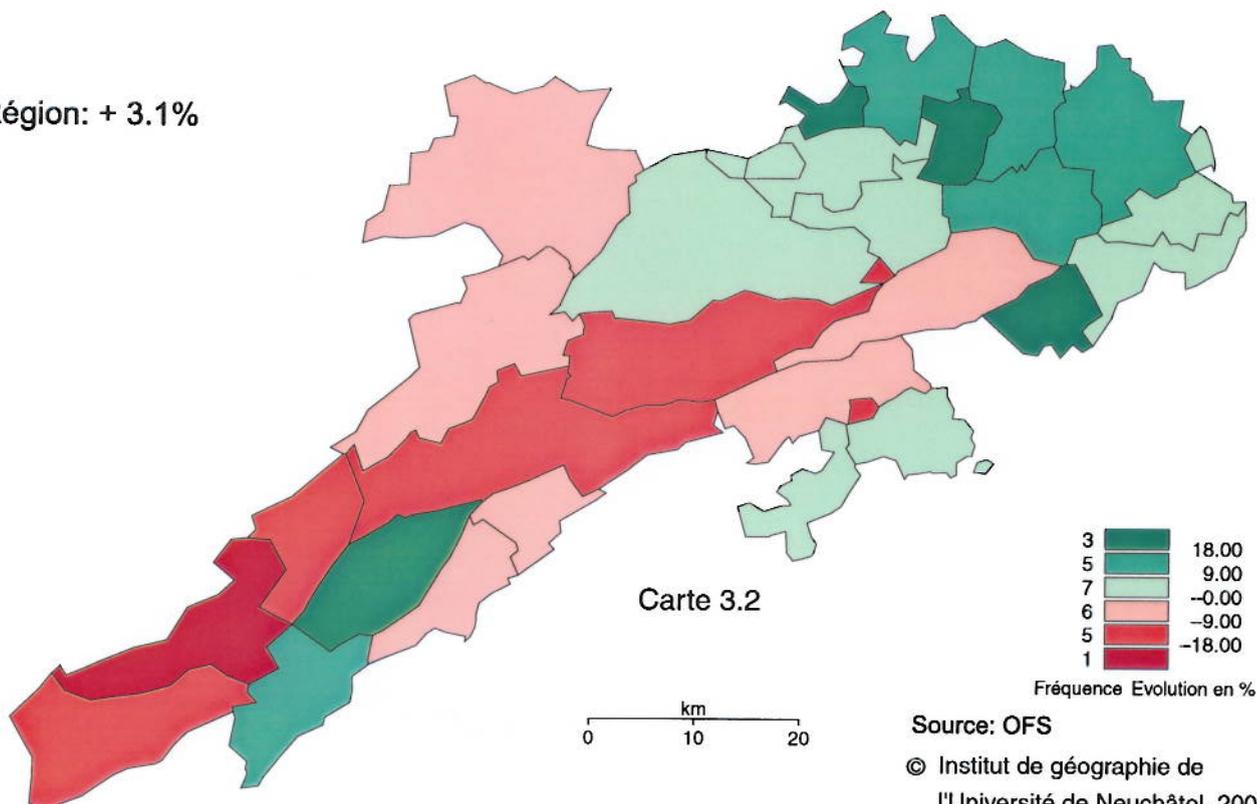
Région = 0.0



## POPULATION RESIDANTE, 1970-1990

*Pourcentage d'évolution de la population, 1970-1990*

Région: + 3.1%



Source: OFS

© Institut de géographie de l'Université de Neuchâtel, 2000

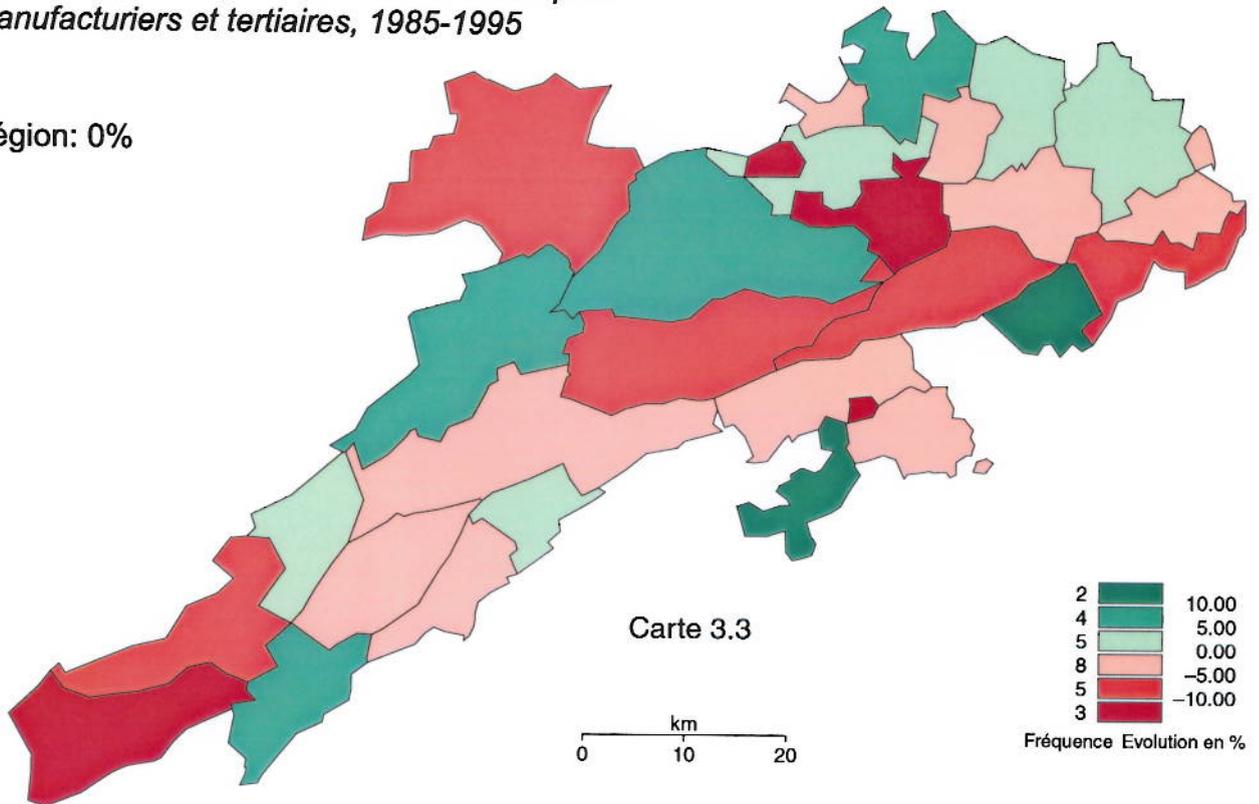


# EMPLOIS MANUFACTURIERS ET TERTIAIRES, 1985-1995 ET DYNAMISME DEMO-ECONOMIQUE

## EMPLOIS MANUFACTURIERS ET TERTIAIRES, 1985-1995

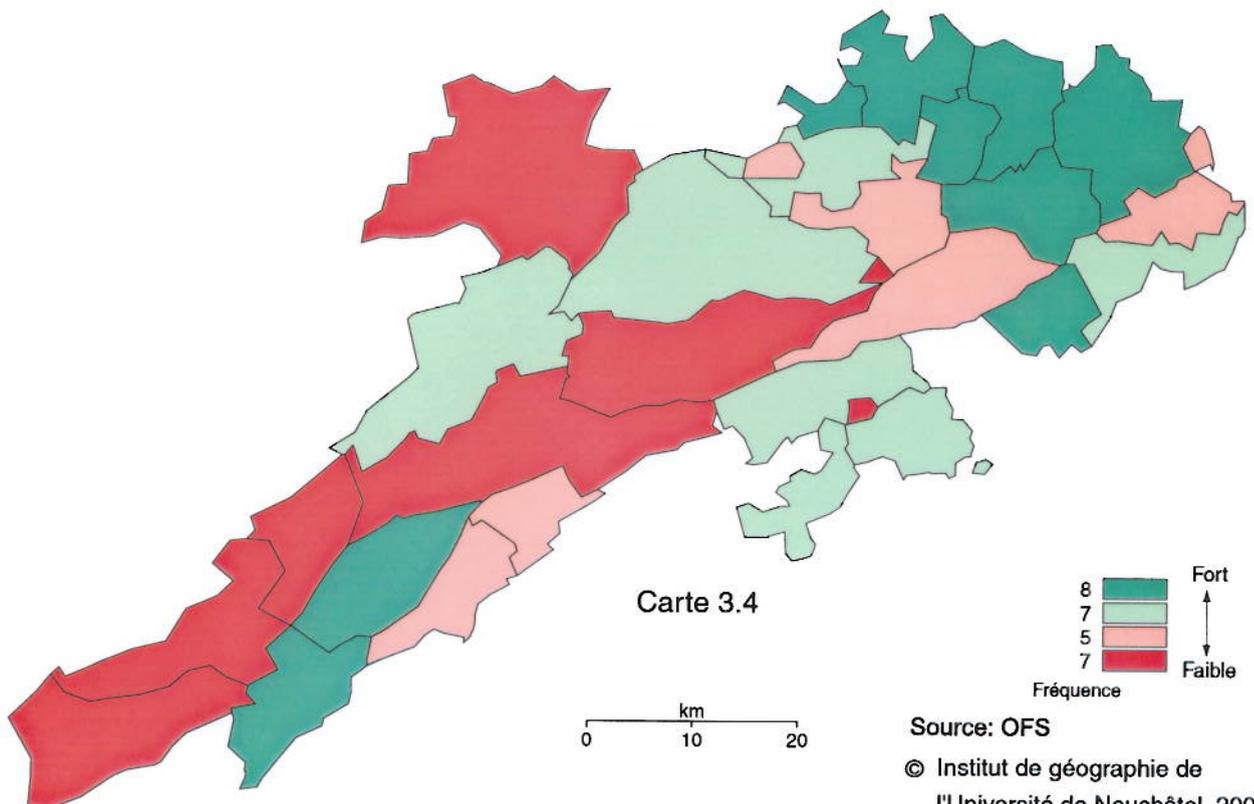
*Pourcentage d'évolution du nombre d'emplois manufacturiers et tertiaires, 1985-1995*

Région: 0%



## DYNAMISME DEMO-ECONOMIQUE

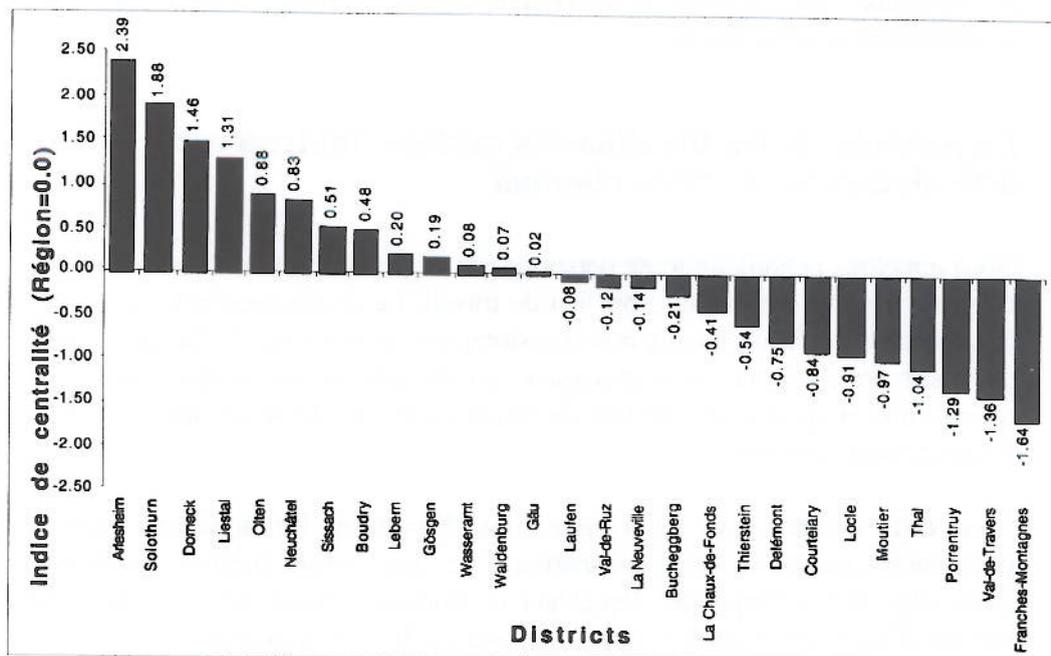
*Evolution de la population et de l'emploi manufacturier et tertiaire*



Source: OFS

© Institut de géographie de l'Université de Neuchâtel, 2000





Graphique 10 : Indicateur de centralité (districts)

- **Evolution démographique et économique**

Attachons-nous à l'évolution de ces districts. A cet effet, nous analyserons deux indicateurs, l'évolution de la population, 1970-1990, et l'évolution de l'emploi manufacturier et tertiaire, 1985-1995, à l'aide des cartes 3.2 à 3.4.

L'évolution de la population des districts de Porrentruy et des Franches-Montagnes est légèrement négative. Les valeurs les plus fortement négatives concernent certains districts du Jura Bernois et du Haut du canton de Neuchâtel, ainsi que celui de Soleure. A l'opposé, les districts qui voient leur population s'accroître le plus sont ceux du canton de Bâle-Campagne ainsi que trois districts du canton de Neuchâtel. Il s'agit des districts où les mécanismes de périurbanisation sont les plus actifs. Dans le district de Delémont, l'évolution de la population est faiblement positive.

En ce qui concerne l'évolution de l'emploi, on remarque que les districts de Delémont et des Franches-Montagnes connaissent des évolutions fortement positives, de même que d'autres districts dispersés dans l'ensemble du territoire régional (Arlesheim, Gäu, Bucheggberg, Boudry). A l'opposé, l'emploi manufacturier et tertiaire du district de Porrentruy a fortement décliné, au même titre que celui d'autres districts situés dans le Haut du canton de Neuchâtel, ainsi que des districts de Thierstein, Thal, Moutier et Olten.

La carte 3.4 synthétise les deux informations et nous donne donc une information globale sur l'évolution des districts de l'espace régional. L'ensemble de l'extrémité Nord-Est de l'espace régional se distingue par son évolution positive, de même que deux des districts du canton de Neuchâtel. Les districts dont l'évolution est la plus faible sont ceux du Haut du canton de Neuchâtel, du Jura Bernois (sans la Neuveville), de Soleure et de Porrentruy.

En revanche, les districts de Delémont et des Franches-Montagnes sont relativement bien positionnés.

### **3.3 La pendularité en direction des cantons limitrophes: articulation au contexte régional**

Nous appelons pendulaire toute personne active devant quitter sa commune de domicile pour se rendre sur son lieu de travail. Le développement massif des transports a eu d'importantes répercussions sur la mobilité. Celle-ci a connu un essor considérable et a provoqué un éclatement de l'espace en lieux discontinus et spécialisés. Le lieu de travail et le lieu de résidence sont ainsi fréquemment disjoints.

Dans cette section, nous nous proposons d'analyser les différents flux de pendulaires quittant le Jura à destination d'un des cantons limitrophes (Berne, Bâle-Ville, Bâle-Campagne, Neuchâtel et Soleure). Nous sommes ainsi en mesure d'identifier l'attraction qui s'exerce sur le canton du Jura.

Un élément fondamental dans l'explication de ces mouvements est la notion de distance. Celle-ci peut être appréhendée en termes physiques, temporels, culturels et psychologiques. Il est nécessaire de prendre en considération ces différentes dimensions lors de l'analyse des flux de navetteurs.

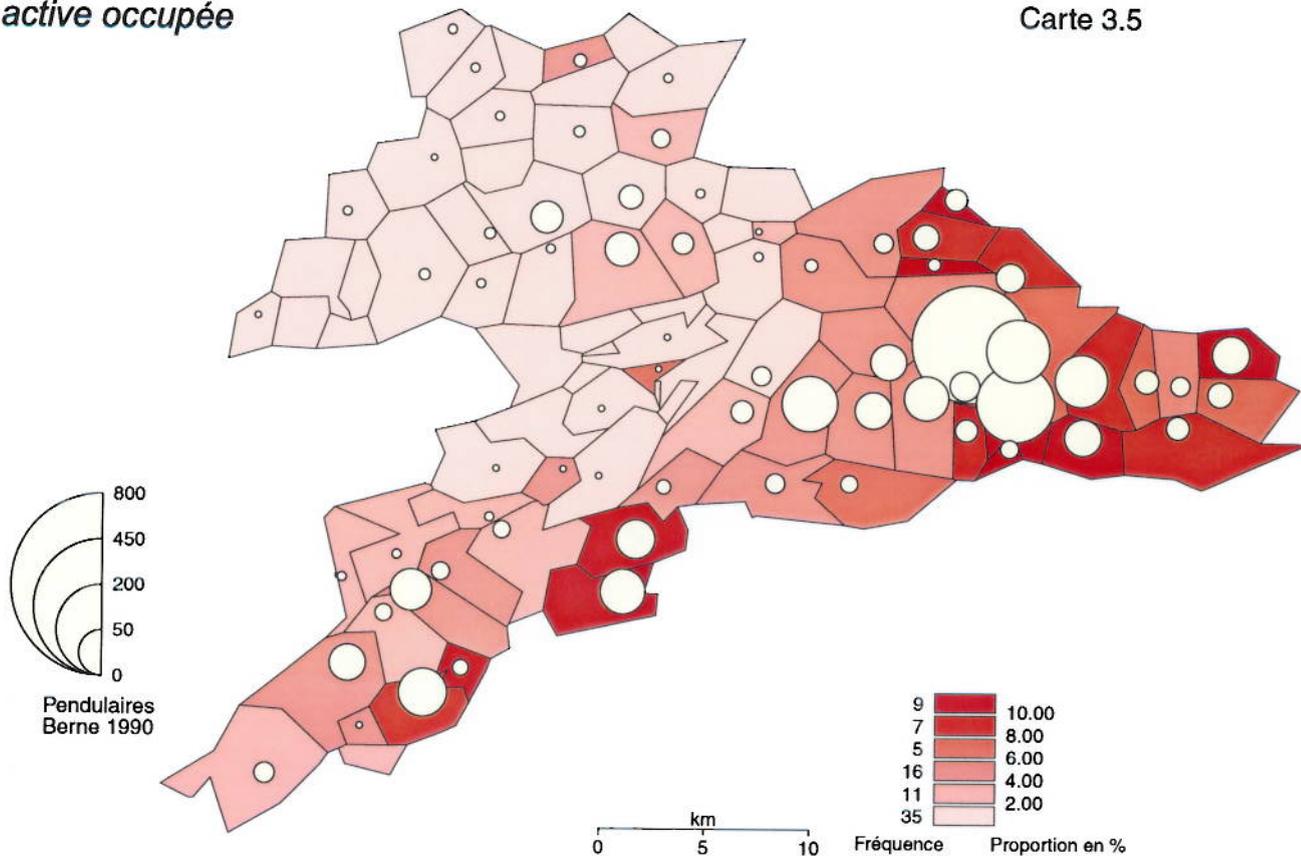
Le canton qui attire le plus de travailleurs jurassiens est le canton de Berne (1'479 personnes). La répartition et la proportion de ces pendulaires montrent l'importance de l'effet de proximité. La carte 3.6 est particulièrement explicite puisque les navetteurs se concentrent dans les microrégions contiguës à la partie francophone du canton de Berne. Les proportions les plus élevées se retrouvent dans la zone Est du district de Delémont – plus particulièrement à Rebeuvelier (27.1%), Vellerat (20.5%) et Ederswiler (15.4%) – ainsi que dans quelques villages francs-montagnards: Les Genevez (20.1%), Lajoux (15.4%), etc. Une étude approfondie serait nécessaire afin de vérifier la destination de ces flux. Nous pouvons néanmoins relever à ce stade de l'analyse que ces localités et microrégions sont à proximité de centres tels que Moutier, Saint-Imier, Tramelan, Tavannes, etc.

Les flux sont de moindre envergure en ce qui concerne Bâle-Ville (470), Soleure (272 personnes) et Bâle-Campagne (110). Les régions d'origine de ces pendulaires (cartes 3.7 à 3.12) sont principalement le Val Terbi et Delémont. On remarque également l'attraction des deux demi-cantons bâlois sur les communes ajoulotes qui bordent la frontière. Les communes aux plus forts pourcentages sont Mettembert (5.7%) et Ederswiler (5.1%) en direction de Bâle-Campagne, Movelier (7.2%) et Montfaverger (5%) à destination de Bâle-Ville, Ederswiler (11.5%) et Mervelier (5.4%) vers Soleure. Comme ses communes sont peu peuplées, ces chiffres ne sont que peu significatifs. Par contre, il est à noter l'exception que constitue Ederswiler, seule commune germanophone du canton, dont le cinquième de la population est active dans les trois cantons en question. En plus d'une accessibilité de mauvaise qualité,

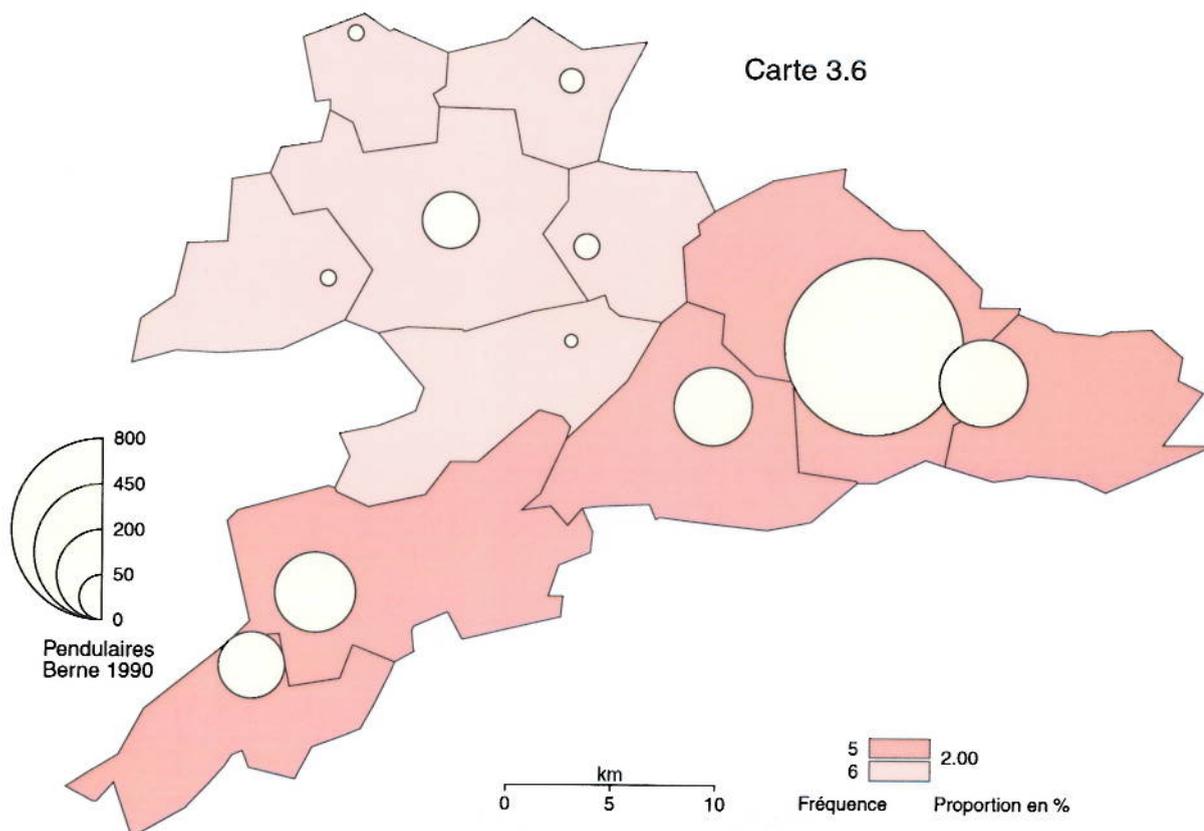
# PENDULAIRES VERS LE CANTON DE BERNE, 1990

*Pendulaires en direction du  
canton de Berne / Population  
active occupée*

Carte 3.5



Carte 3.6

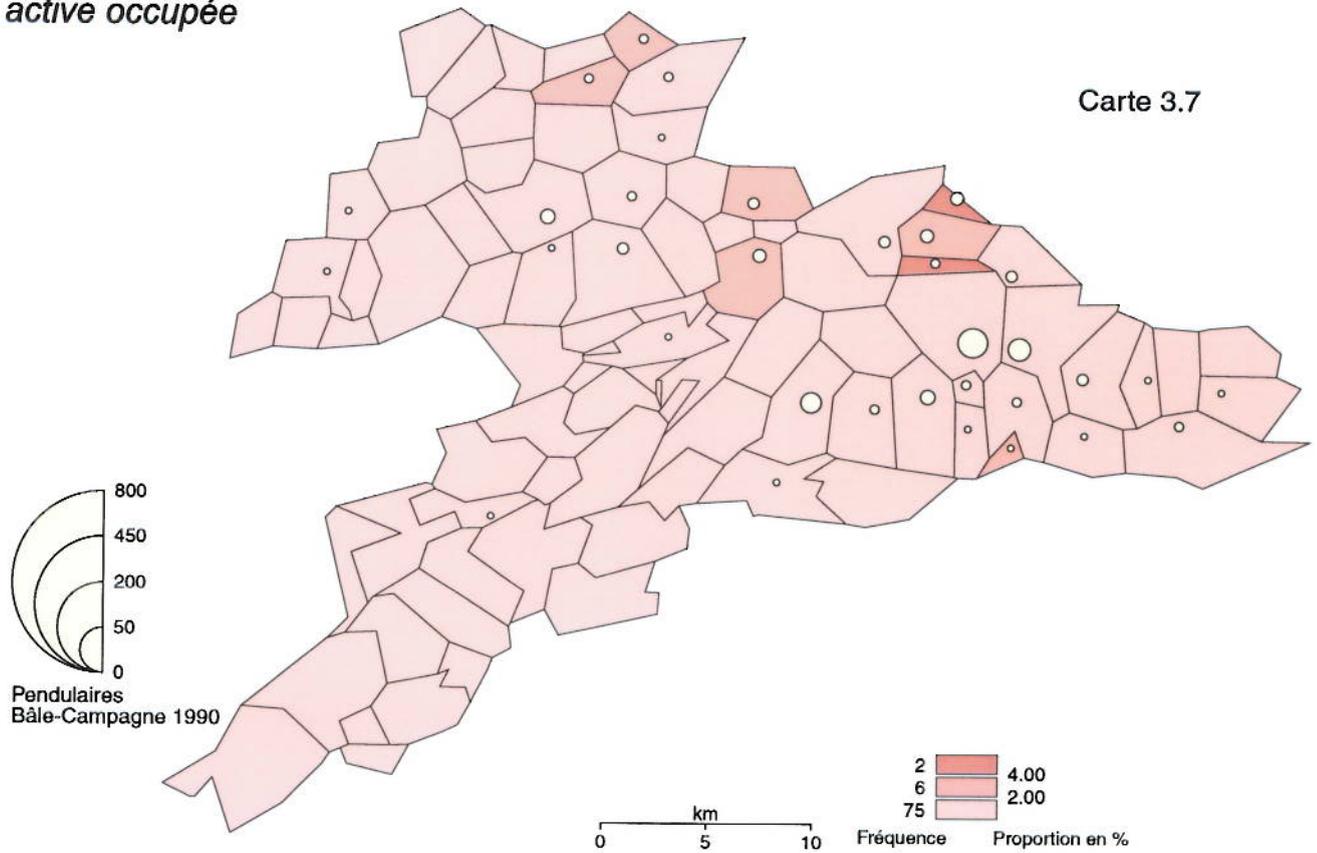




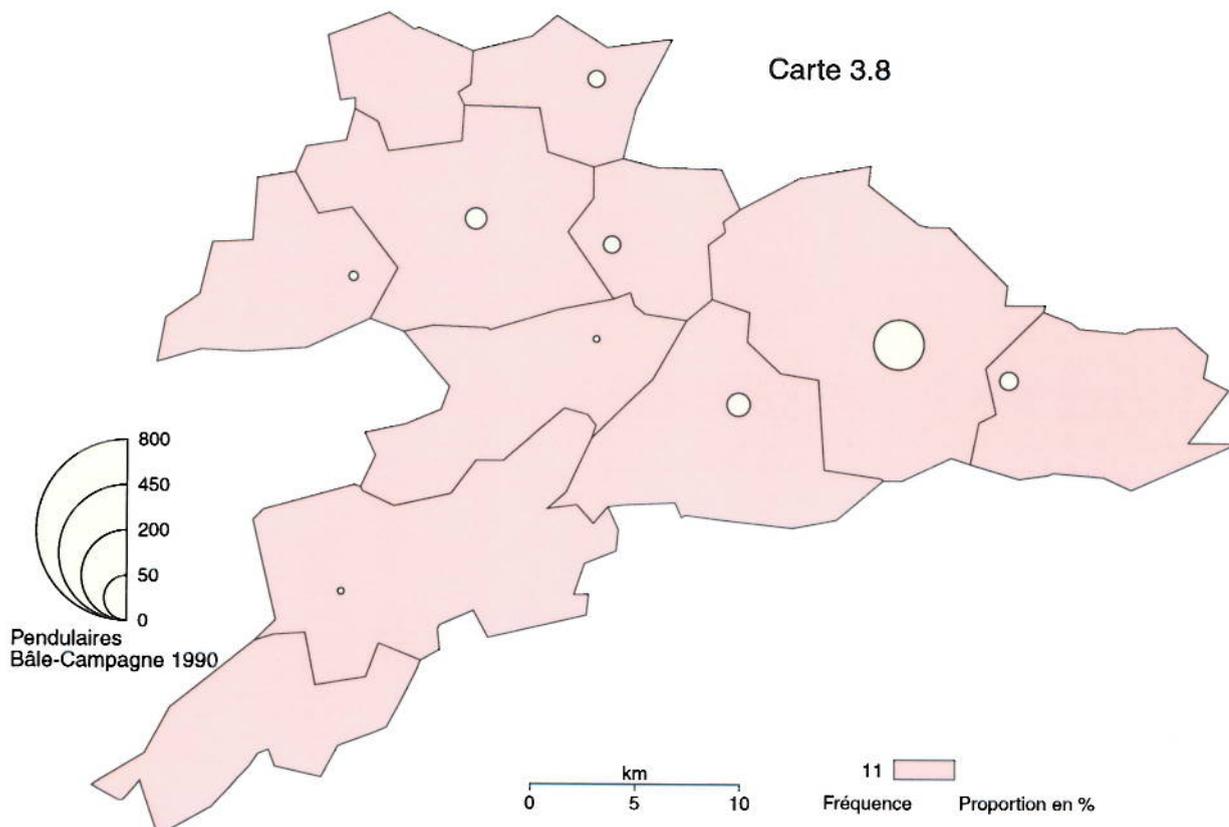
# PENDULAIRES VERS LE CANTON DE BÂLE-CAMPAGNE, 1990

*Pendulaires en direction du  
canton de Bâle-Campagne / Population  
active occupée*

Carte 3.7



Carte 3.8

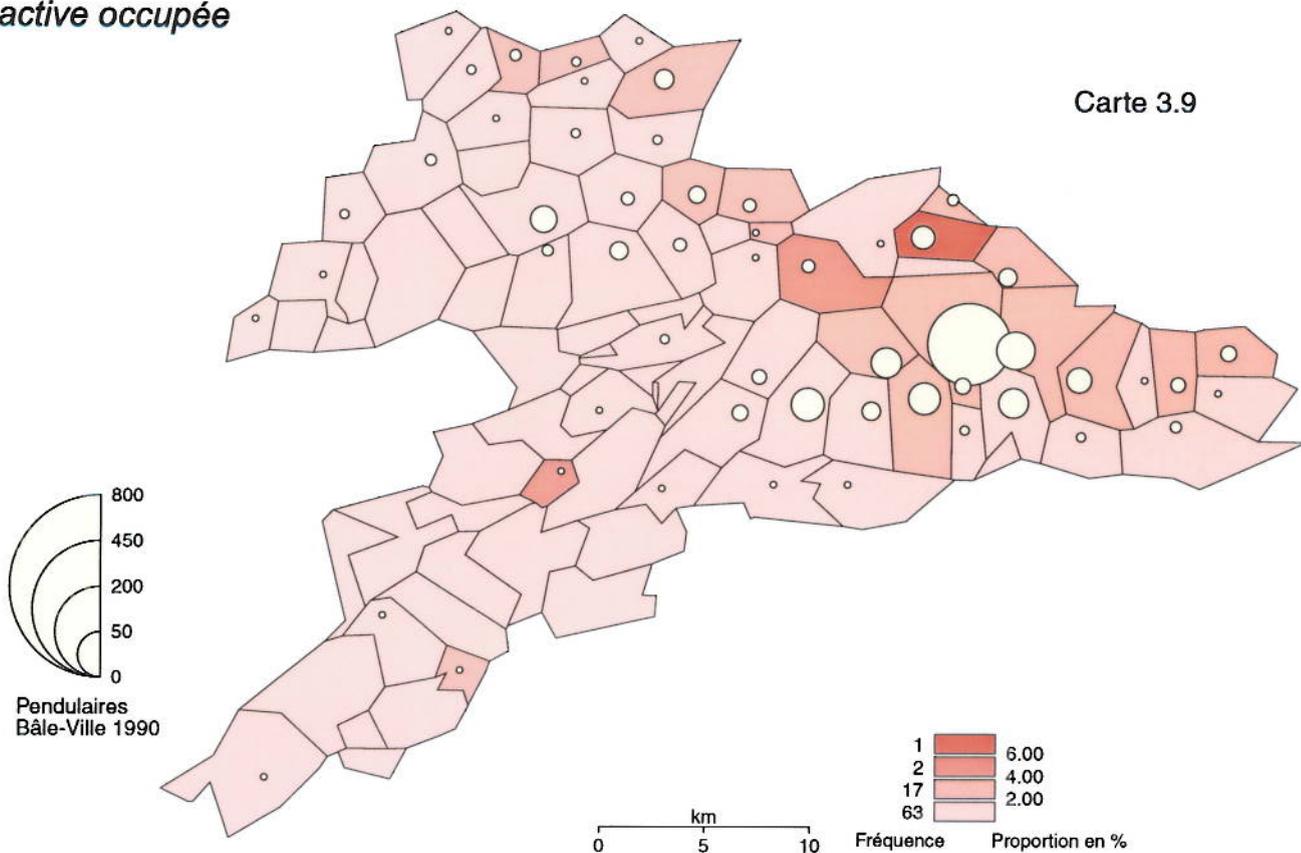




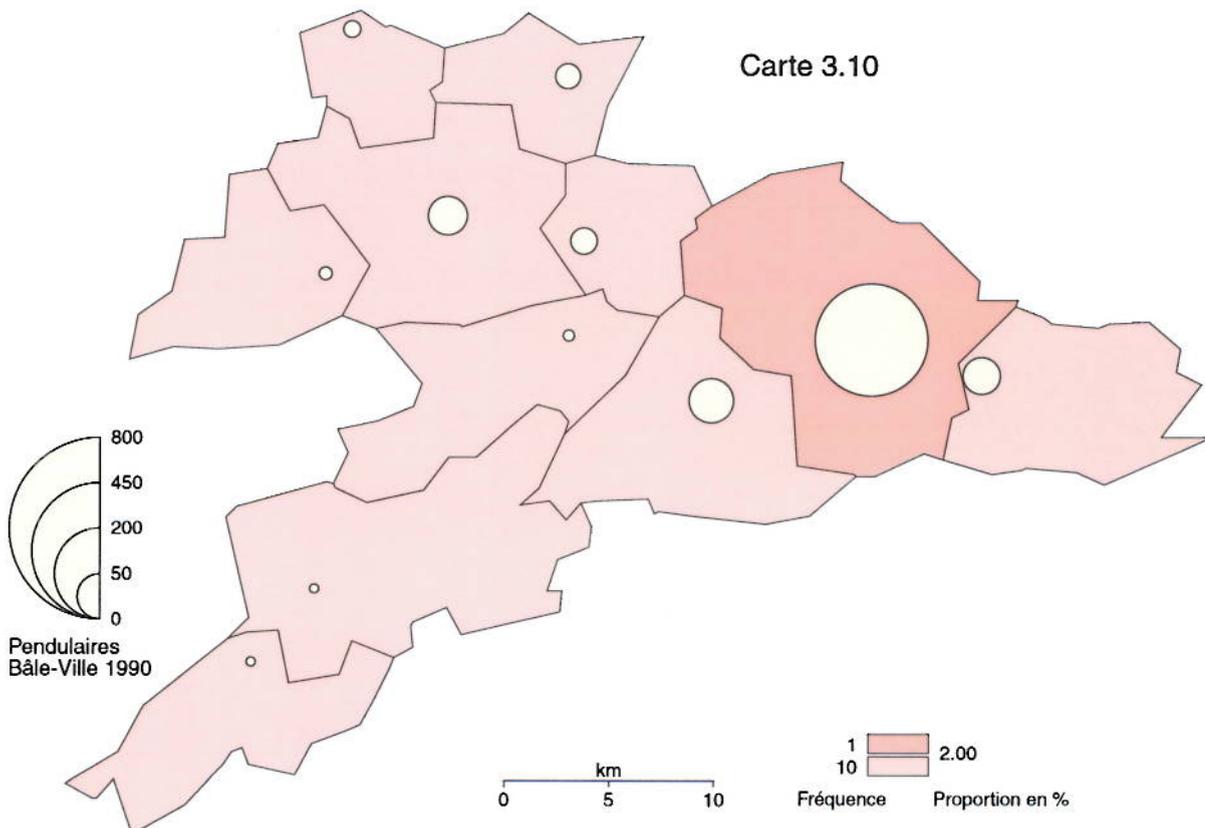
# PENDULAIRES VERS LE CANTON DE BÂLE-VILLE, 1990

*Pendulaires en direction du  
canton de Bâle-Ville / Population  
active occupée*

Carte 3.9



Carte 3.10

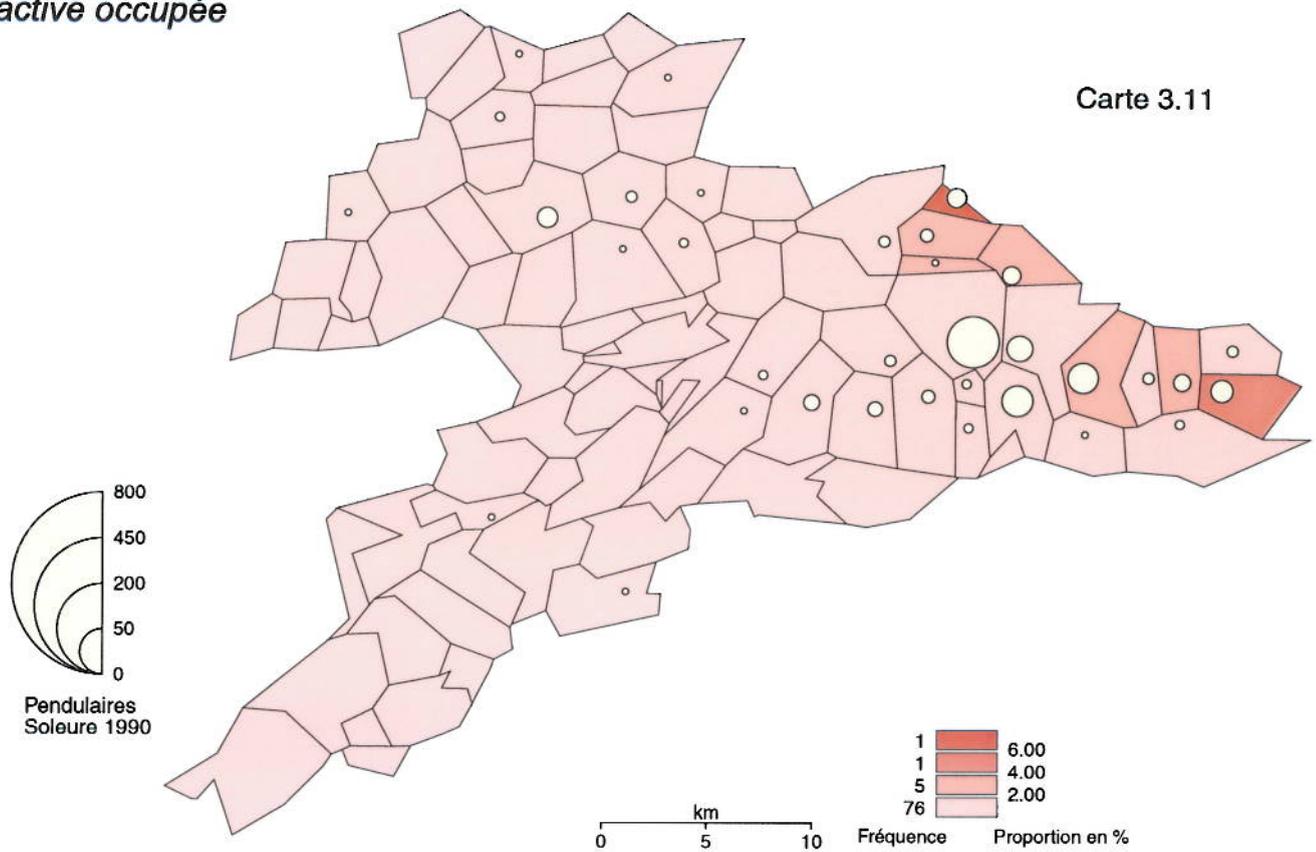




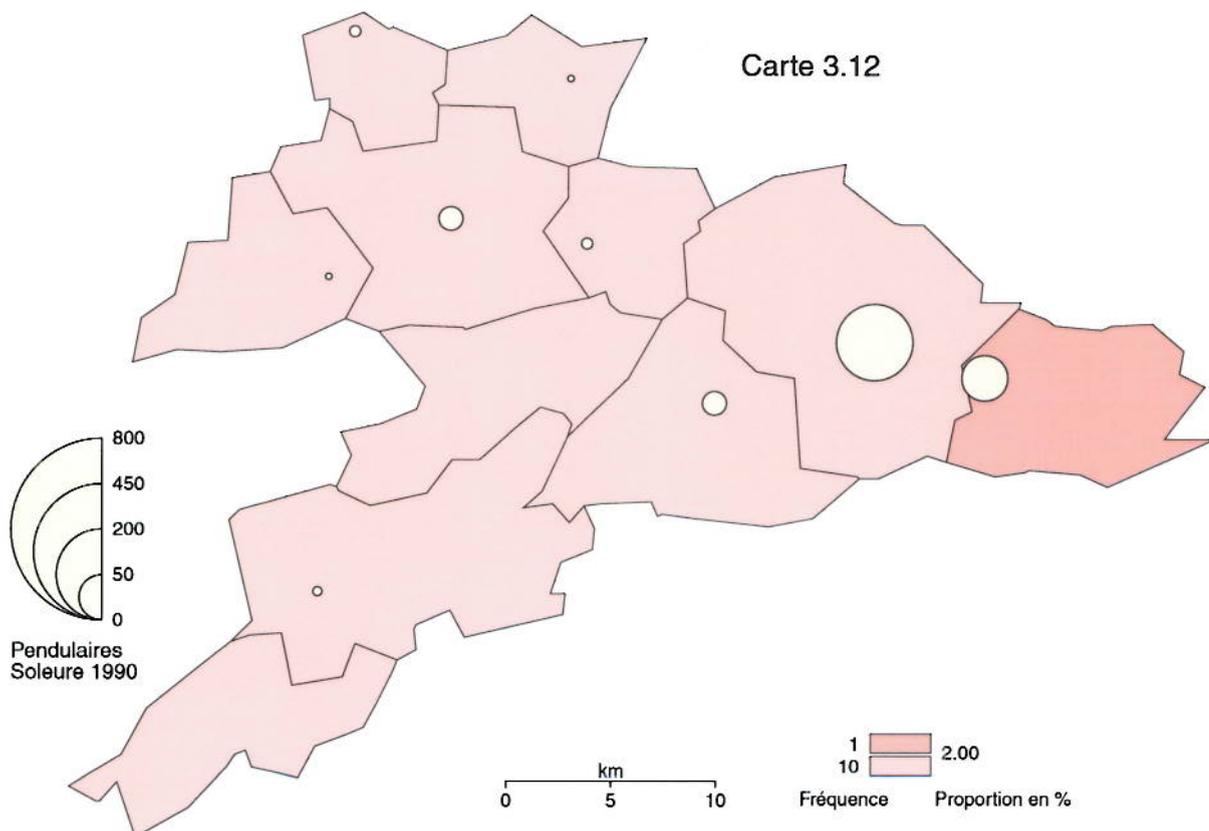
# PENDULAIRES VERS LE CANTON DE SOLEURE, 1990

*Pendulaires en direction du  
canton de Soleure / Population  
active occupée*

Carte 3.11



Carte 3.12

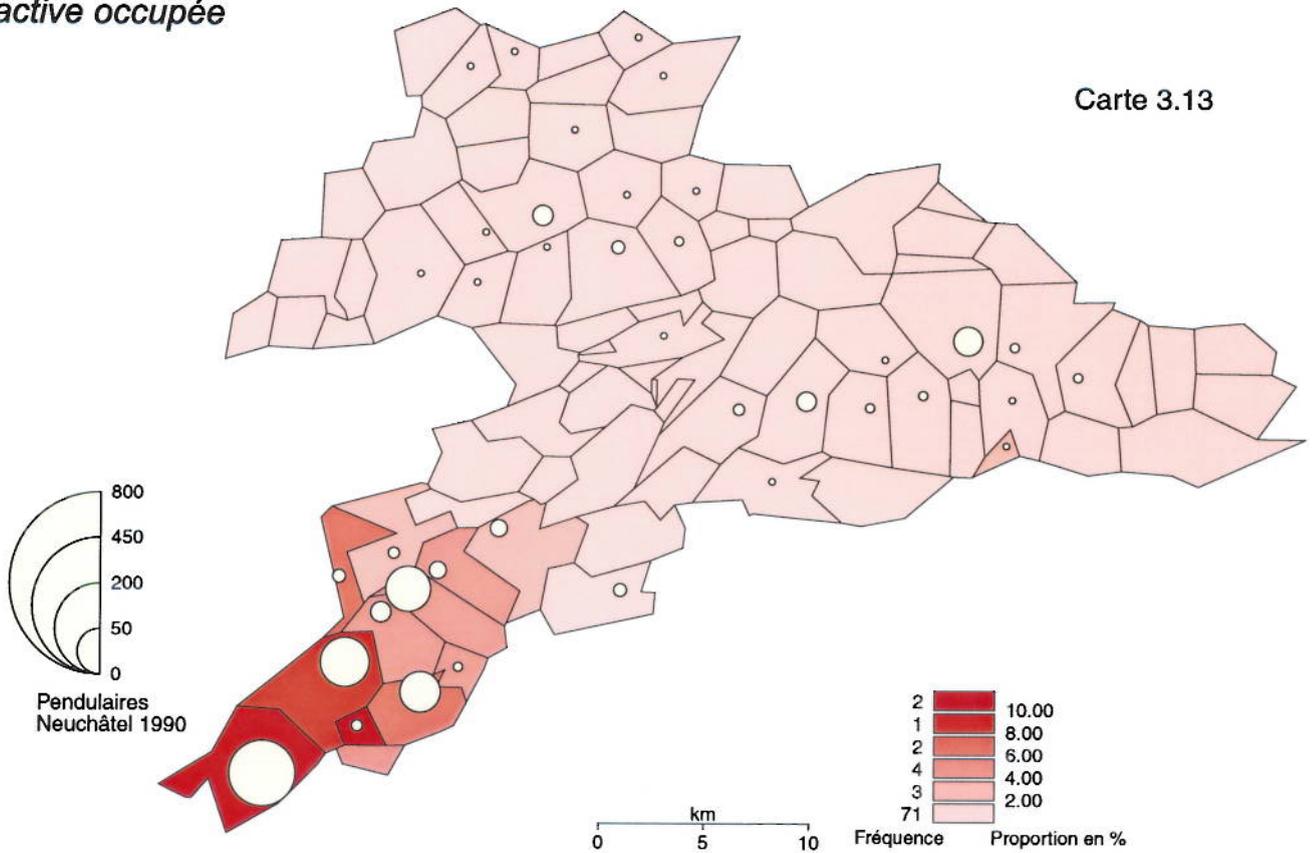




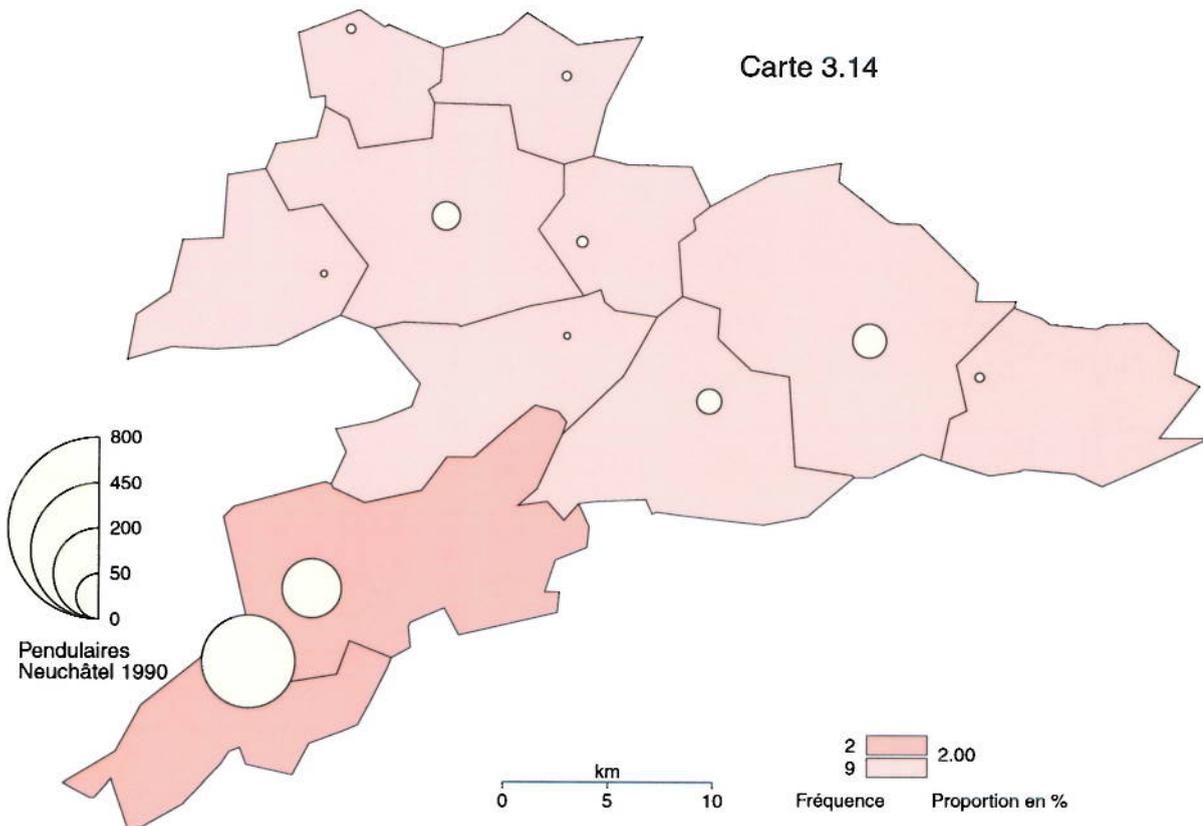
# PENDULAIRES VERS LE CANTON DE NEUCHÂTEL, 1990

*Pendulaires en direction du  
canton de Neuchâtel / Population  
active occupée*

Carte 3.13



Carte 3.14

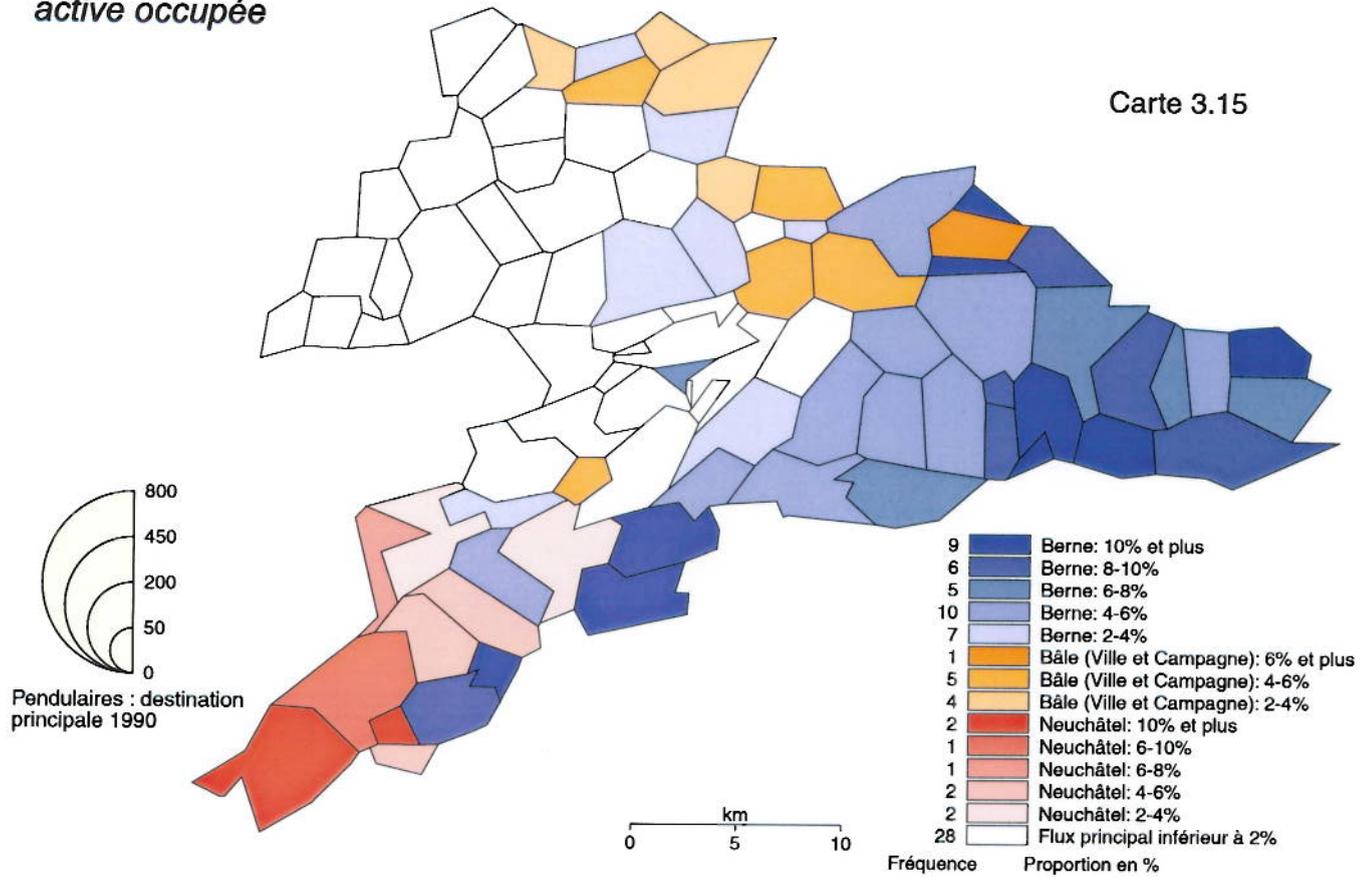




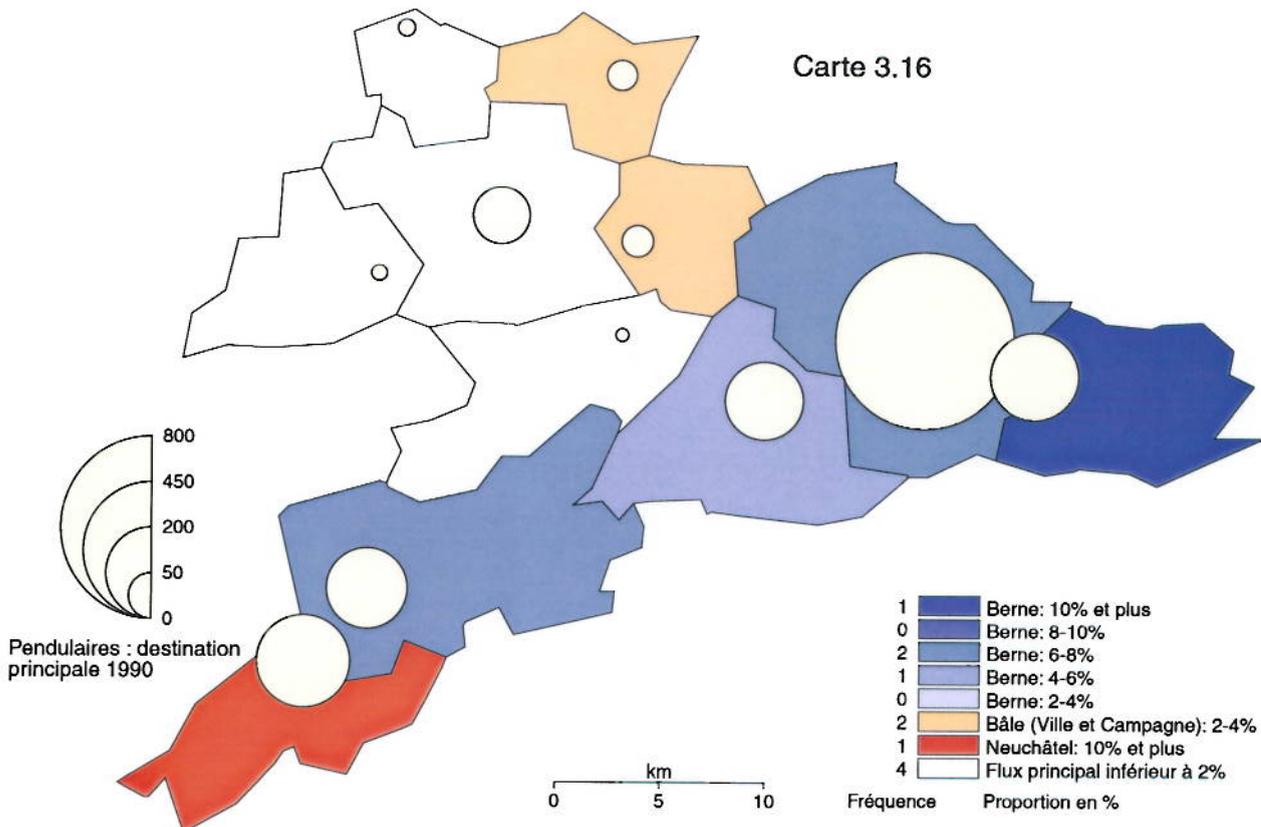
# PENDULAIRES : DESTINATION PRINCIPALE, 1990

*Destination principale vers  
les cantons limitrophes / Population  
active occupée*

Carte 3.15



Carte 3.16





la frontière linguistique semble donc constituer un obstacle difficilement franchissable.

Le pouvoir d'attraction du canton de Neuchâtel (cartes 3.13 et 3.14) sur le territoire jurassien concerne 365 personnes et se limite quasiment aux seules Franches-Montagnes. Cette influence diminue selon un gradient régulier au fur et à mesure que l'on s'éloigne des communes des Bois, du Peuchapatte et du Noirmont. Ces villages, les plus proches de la frontière neuchâteloise, se distinguent par des flux élevés en termes relatifs (23.5%, 14.3% et 8.2%).

Les cartes 3.15 et 3.16 permettent de synthétiser ces propos en ne conservant que les destinations principales en direction des cantons limitrophes et en ne prenant plus en considération les flux secondaires. En appliquant cette méthode, l'influence de Soleure disparaît alors que celle de Bâle-Ville et de Bâle-Campagne, que nous avons décidé de regrouper, s'affaiblit. Ces cartes font ressortir l'influence prépondérante du canton de Berne, influence qui s'étend du Val Terbi à la région de Saignelégier. L'Ouest des Franches-Montagnes est quant à lui à l'intérieur de l'aire d'attraction du canton de Neuchâtel. La situation est complètement différente en Ajoie où seules la Basse-Ajoie et la Baroche enregistrent des flux de pendulaires supérieurs à 2% et ce, en direction de Bâle. Toutefois, il faut relativiser ces flux étant donné qu'ils ne concernent que 22 et 24 travailleurs.

Ces propos sont étayés par les principaux flux de pendulaires (supérieurs à 25%) qui ont pour origine Ederswiler (35.9%), Rebeuvelier (30.3%), Les Bois (25.9%) et Vellerat (25.6%). A l'inverse, aucun travailleur ne quitte le canton dans les communes suivantes: Epiquez, Ocourt, Montmelon, Seleute, Courchavon, Fregécourt, Réclère, Roche-d'Or et Rocourt.

Les mouvements de navetteurs illustrent parfaitement le fait que le Clos du Doubs et l'Ajoie, de par la présence de barrières physiques et de la frontière franco-suisse, sont désavantagés par une mauvaise accessibilité. Ce cloisonnement empêche tout flux conséquent à destination d'autres cantons. L'Ajoie et le Clos du Doubs sont ainsi privés d'un éventuel effet d'entraînement qui pourrait être amorcé par le dynamisme de régions limitrophes et externes au canton. Précisons toutefois que la marginalité de ces deux régions par rapport aux grandes voies de communication s'est atténuée depuis le recensement de 1990 avec la réalisation du premier tronçon de la Transjurane qui relie Porrentruy à Delémont.

#### 4. Eléments de synthèse

Au vu des résultats obtenus, le bilan de la comparaison entre le canton du Jura et la moyenne suisse selon quelques indicateurs est des plus mitigés. Périphérique, faiblement articulé et intégré au réseau des villes suisses, quelque peu cloisonné et de taille modeste, le Jura n'a de surcroît pas été en mesure ces dernières années de combler son retard relatif par rapport aux autres régions de Suisse.

Malgré le changement d'échelle et de référentiel que nous avons opéré, ces remarques conclusives restent pertinentes. Ceci n'est en fait guère surprenant puisque la position concurrentielle des cantons de Bâle-Campagne, Neuchâtel et Soleure est nettement plus favorable que celle du canton du Jura. L'entité la plus proche et la plus semblable au Jura est le Jura bernois. Cette affirmation est vérifiée tant au plan de la structure économique, des niveaux de qualification, des catégories socioprofessionnelles que des revenus.

L'analyse par district de cet espace régional permet de préciser la position de celui de Delémont : s'il est, comme on pouvait s'y attendre, globalement mieux positionné que les deux autres districts jurassiens, on remarque que comparée à celle des autres districts, sa situation est, dans l'ensemble, relativement peu favorable : en particulier, il se positionne dans le tiers inférieur de l'échelle de la centralité. En revanche, en termes d'évolution démographique et économique, on peut noter que globalement les districts de Delémont et des Franches-Montagnes sont assez bien positionnés, alors que le district de Porrentruy connaît une évolution très faible.

L'analyse des pendularités a explicité l'influence du canton de Neuchâtel sur la microrégion du Noirmont mais surtout le poids important du canton de Berne. Ce dernier capte les flux les plus importants qui ont pour origine les microrégions faisant partie de l'axe interjurassien.